VILLE
DE
LA ROCHE-EN-ARDENNE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL

ANNEE 2018 : RAPPORT ANNUEL

Salle de Beausaint,, projet DR.

La Roche-en-Ardenne, mars 2019

TABLE DES MATIERES

I. Situation générale de l'opération

II. Etat d'avancement des projets

III. Projets réalisés

- Programme communal de développement rural : Aménagement de la Place de Bérismenil.
- Programme communal de développement rural : Aménagement de l'espace vert « En Rompré » en parc d'agrément.
- Programme communal de développement rural : Création d'une maison de village et d'un local multiservice à Vecmont.
- Programme communal de développement rural : Aménagement d'une halle de village et mise en conformité du bâtiment existant à Maboge

IV. Rapport de la commission locale de développement rural

V. Projets à réaliser

I. SITUATION GENERALE DE L'OPERATION

ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION

1. Tableau des projets réalisés

Priorité du PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
Lot I	**N° 8**	**Aménagement de la Place de Bérismenil**	**539 756,54 €**	**DR**
Lot I	**N° 9**	**Aménagement d'une maison de village et d'un lieu d'accueil, de rencontre, d'animation et de loisirs à Warempage pour l'ensemble de la population de La Roche-en-Ardenne**	**1 063 207,07 €**	**DR (dans l'un cadre d'un PDR)**
Lot I	**N° 7**	**Aménagement de l'espace vert *En Rompré* en parc d'agrément.** Lot 1 : passerelle	**386 333,62 €**	**DR**
Lot I	**N° 7**	**Aménagement de l'espace vert *En Rompré* en parc d'agrément** Lot 2 : aménagement du parc	**1 043 750,53 €**	**DR** Espaces verts
Lot II	**N° 10**	**Aménagement global de Maboge Lot 1 : aménagement d'une halle et mise en conformité d'un bâtiment d'accueil existant.**	**479 773,28 €**[1]	**DR**

[1] Suivant décompte final, hors honoraires.

Lot II	**N°14**	**Création d'une maison de village et d'un local multiservices à Vecmont**	**935 586,79 €**	**DR**	

2. Tableau des projets en cours.

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
Lot I	N°3	Création d'un hall relais	1 028 775 €	DR	Convention exécution 2013
Lot II	N°9	Mise en œuvre de la façade et des murs de la salle de Beausaint	551 000 € Avenant 12-09-2016 de 77 649,77 €	DR	Convention-exécution 2013. En attente de réception définitive

Lot I	N° 1	Placement d'un panneau d'information et de valorisation du patrimoine à un endroit stratégique de chaque village		DR CGT	Collaboration avec la Maison du Tourisme et les syndicats d'Initiative. Travaux réalisés au cas par cas en régie.
Lot I	N° 2	Travaux de restauration du petit patrimoine	Impossible à chiffrer. Variable selon les cas	Commune	Travaux réalisés en continu en régie
Lot I	N° 3	Développement et équipement de la ZAE de Vecmont			Intercommunale IDELUX
Lot I	N° 4	Sensibilisation au développement des énergies renouvelables et mise en œuvre de projets			*Informations via le bulletin communal. *Ecopasseur communal *Attention particulière portée aux nouvelles constructions, aux projets de nouveaux lotissements *Informations données par des associations et organismes spécialisés.
Lot I	N° 5	Sensibilisation de la population et des touristes à la qualité de leur environnement			*Informations dans les campings. *Informations spéciales à l'attention des camps scouts (déclaration préalable, information sur la politique de déchets,...)

					*Campagne « déjections canines » menée par l'administration communale. *Sensibilisations diverses en fonction des saisons (nettoyage de berges de l'Ourthe, informations données par le PNDO, le contrat de rivière,...) * Réponse à différents appels à projets.

Lot I	N° 6	Aménagement des points de vue			Dossier analysé au sein de la CLDR. Participation de la ville, via les SI et la Maison du Tourisme au « week-end des paysages » organisé par la Province de Luxembourg.
Lot II	N°1	Aménagement des voiries, d'aires de manœuvre et de chargement en forêt			Réalisés au cas par cas en fonction des besoins et demandes
Lot II	N°2	Construction d'une réserve foncière de terrains à bâtir			Ancrage communal du logement
Lot II	N°3	Création d'une résidence service			CPAS
Lot II	N° 4	Protection des berges et aménagement d'abreuvoir			*Travaux en régie. *Projet RIPARIA (GAL pays de l'Ourthe – LEADER) *Dossier du Contrat Rivière Ourthe
Lot II	N° 5	Réhabilitation de passerelles et aménagement des liaisons lentes	1 093 508 €	SPW (notamment via projets PICVerts, crédits d'impulsion et escargot)	
Lot II	N°6	Acquisition de sites d'intérêts écologiques			Projet du Deister en collaboration avec le DNF et le PNDO

Lot II	N° 7	Aménagement du site du Cheslé			Site aménagé, gestion par le SI Hauteurs et Gorges de l'Ourthe.
Lot II	N°8	Création d'un espace de jeux et de rencontre près de l'école d'Ortho			
Lot II	N°13	Aménagement d'une zone piétonne le long de l'espace de rencontre *En Pérovette* à La Roche-en-Ardenne			
Lot II	N°15	Aménagement d'embarcadères et de débarcadères à Maboge, La Roche-en-Ardenne et Villez			Réflexion en cours.
Lot III	N°1	Gestion paysagère du site du Hérou			Programme *Life*
Lot III	N° 2	Révision des anciens PPA			Schéma de structure communal depuis 2016
Lot III	N° 3	Aménagements anti-crues		SPW	
Lot III	N° 4	Aménagement de pistes cyclables en liaison avec les communes voisines ainsi qu'au sein du territoire communal	220 000 €	SPW PICVerts	Subsides RW obtenus pour la jonction Rendeux/La Roche-en-Ardenne.

Lot III	N° 5	Développement d'actions de coopération transcommunale principalement avec Durbuy et Houffalize		Fonds Européens Fonds propres	*projets GAL * Intercommuna ité via le PNDO ; CRO, MCFA,....
Lot III	N° 6	Création de logements de transit			CPAS
Lot III	N°7	Renforcement de la formation de jeunes conducteurs			ALE
Lot III	N°8	Création d'une vitrine des produits locaux			SI, commerces locaux, ADL.
Lot III	N° 9	Développement d'un pôle d'attraction supplémentaire au centre-ville de La Roche-en-Ardenne			Revitalisation urbaine. Travaux dans la Grand'rue de La Roche-en-Ardenne. ADL
d	N°11	Aménagement de la salle de Samrée et des ses abords			Travaux réalisés en régie.
Lot III	N° 14	Développement et équipement de la ZAE de Samrée			hall relais.

Lot III	N°15	Aménagement d'espaces verts à la Roche-en-Ardenne : aménagement du terrain Cabay en parc d'agrément et place de parking			Passerelle sur le ruisseau Le Bronze réalisée.
Lot III	N° 16	Acquisition de la cour du château de La Roche-en-Ardenne			Acquis par la ville. Le SI se charge de sa gestion, notamment via un « jardin médiéval » et des animations pendant la saison.

3. Tableau des projets en attente

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet
Lot II	N°11	Etude et mise en œuvre d'un projet de chaufferie automatique au bois déchiqueté			En attente
Lot III	N° 10	Amélioration de la mobilité au niveau du chemin du « charnal » à Samrée			En attente
Lot III	N°12	Acquisition d'un terrain et création d'un espace de rencontre à Hubermont			En attente
Lot III	N° 13	Valorisation de la place de Halleux			En attente

4. Tableau des projets abandonnés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Raison de l'abandon

5. Tableau des initiatives nouvelles

Description du constat qui justifie l'initiative	Objectifs rencontrés du PCDR	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Justification de l'initiative

II. ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS

ANNEXE 2 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX.

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2013	PCDR classique ~~PwDR 2007-2008~~[1]	**Agrandissement et réaménagement de la Maison de village de Beausaint**	***Valorisation du caractère rural du bâti.** ***Amélioration de la qualité de vie et développement d'une vie associative.** ***Favorisation du tourisme intégré.**	**425 500 €**

Etats d'avancement physique du projet :	**Date :**
Signature de la convention par le Ministre	**07 février 2013**
Désignation de l'auteur de projet :	**04 février 2011**
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.	**07 novembre 2014**
Approbation de l'avant-projet par la R.W	**16 avril 2015**
Approbation du projet par l'A.C.	**04 septembre 2015**
Approbation du projet par le Ministre	**19 mai 2016**
Adjudication :	**20 mai 2016**
Décision d'attribution du marché	**14 septembre 2016**
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre	**28 décembre 2016**
Début des travaux	**13 février 2017**
Réception provisoire	**06 novembre 2018**
Décompte final	
Réception définitive	.
Etat d'avancement financier du projet :	**Montant :**
Montant conventionné à 100%	**551 000 €**
Montant du subside développement rural	**425 500 €**
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	
Avenant à la C-E. AGW 12 septembre 2016	**77 649,77 €**

ANNEXE 2 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX.

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2013	PCDR classique ~~PwDR 2007-2008~~[1]	**Construction d'un hall relais**	***Valorisation du caractère rural du patrimoine bâti. Mise en place d'une stratégie de développement économique valorisant les ressources locales**	**664 387,50 €**

Etats d'avancement physique du projet :	**Date :**
Accord de principe du Ministre	**20 juin 2013**
Signature de la convention	**10 septembre 2013**
Désignation de l'auteur de projet :	**27 juin 2014**
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.	
Approbation de l'avant-projet par la R.W	
Approbation du projet par l'A.C.	
Approbation du projet par le Ministre	
Adjudication :	
Décision d'attribution du marché	
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre	
Début des travaux	
Réception provisoire	
Décompte final	
Réception définitive	
Etat d'avancement financier du projet :	**Montant :**
Montant conventionné à 100%	**1 028 775 €**
Montant du subside développement rural	**664 387,50 €**
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	

III. PROJETS REALISES

ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
2003 (n°03/46413) **avenant en 2005** (n°05/43875)	PCDR classique ~~PDR 2000-2006~~ ~~Phasing out objectif 1 2000-2006~~ ~~PwDR 2007-2008~~[1]	**Aménagement de la place de Bérismenil**	**Rendre plus convivial la place du village, située en face de l'église et de l'ancienne école (aujourd'hui salle polyvalente pour le village)**	**539 756,54 €**	**19/10/2008**

Etat du patrimoine :			
Le bien est-il toujours propriété communale ?		**Oui**	~~**Non**~~
~~**Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous**~~			
~~Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente~~			
~~Montant de la vente~~			
~~Modalités de réaffectation du montant de la vente~~			
~~**Le bien est-il loué ?**~~		~~**Oui**~~	~~**Non**~~
~~**Si le patrimoine est loué[2] à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.**~~			
~~Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)~~			
~~Recettes générées par l'exploitation du patrimoine~~	~~Type~~	~~Montant annuel~~	
	~~Type~~	~~Montant annuel~~	

[1] Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

[2] Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux, .

	~~Type~~	~~Montant annuel~~	
~~Charges liées à l'exploitation du patrimoine~~	~~Type~~	~~Montant annuel~~	
	~~Type~~	~~Montant annuel~~	
	~~Type~~	~~Montant annuel~~	
~~Bénéfices = recettes moins charges~~		~~Montant annuel~~	
~~Réaffectation des bénéfices~~			

Fonctionnement du projet et utilisation du bien [3]	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Festivités villageoises, communales et extracommunales
	Lieu de convivialité pour le village et les gens de passage.
Impact des activités sur emploi	Emploi généré par le type d'activités organisées

[3] A titre d'exemple :

Ateliers ruraux *: type d'entreprise, impact sur la création d'emploi,…*
Maisons de village *: nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune,…*
Maison multiservices *: nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés*
Espace publics de convivialité *: lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de ncuvelles activités (commerce,..)*

TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

La convention PCDR 2003/B concerne l'aménagement du parc de Rompré en parc d'agrément. Il est divisé en deux lots.

I. Lot 1 : passerelle : décompte final : 17/10/2001

II. Lot 2 : Aménagement du parc d'agrément

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
2003 (n° 03/46412) Avenant 2008 (n°08/43078)	PCDR classique ~~PDR 2000-2006~~ ~~Phasing-out objectif 1 2000-2006~~ ~~PwDR 2007-2008~~[1] Espaces verts	**Aménagement de l'espace vert en Rompré en parc d'agrément. Lot II : aménagement de l'espace vert en Rompré en parc d'agrément**	**Création d'un parc d'agrément pour la revitalisation non seuelemnt du quartier de Rompré mais également de l'Avenue de Villez et de la Place du Bronze. Le lot I permet un accès au parc par cette dernière. Ce parc est le point de départ d'une balade le long de l'Ourthe, finalisée actuellement.**	1 043 750,53 €	**10/11/2011 (décompte final approuvé 10/11/2011 Réception définitive : 15/11/2012)**

Etat du patrimoine :		
~~Le bien est-il toujours propriété communale ?~~	~~Oui~~	~~Non~~
~~Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous~~		

[1] Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente			
Montant de la vente			
Modalités de réaffectation du montant de la vente			
Le bien est-il loué ?		**Oui**	**Non**
Si le patrimoine est loué[2] à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Bénéfices = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices			

Fonctionnement du projet et utilisation du bien [3]

[2] Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux, .

Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Le parc est très fréquenté. Que se soit par les touristes ou par les locaux. Si certains viennent s'y promener, d'autres optent pour cet endroit pour y prendre leur pique-nique ou venir tout simplement lire. En 2013, une exposition de sculptures y a vu le jour.
Impact des activités sur emploi	Le parc donne une nouvelle porte d'entrée vers les Grès de La Roche et vers la Place du Bronze, ce qui, incontestablement, a des retombées sur l'économie locale.

ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
2005 (avenant en 2008) (Engagement n° 08/44704)	PCDR classique ~~PDR 2000-2006~~ ~~Phasing out objectif 1 2000-2006~~ ~~PwDR 2007-2008~~[1]	**Création d'une maison de village et d'un local multiservices à Vecmont**	**Mise en place d'une salle non seulement pour des activités festives, culturelles et de loisirs mais également pour un accès à différents services pour la population.**	**992 979,63 €**	**13/01/2015**

Etat du patrimoine :			
Le bien est-il toujours propriété communale ?		**Oui**	~~**Non**~~
~~**Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous**~~			
~~Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente~~			
~~Montant de la vente~~			
~~Modalités de réaffectation du montant de la vente~~			
~~**Le bien est-il loué ?**~~		~~**Oui**~~	~~**Non**~~
~~**Si le patrimoine est loué[2] à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.**~~			
~~Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)~~			
~~Recettes générées par l'exploitation du patrimoine~~	~~Type~~	~~Montant annuel~~	

[1] Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

[2] Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux, .

	~~Type~~	~~Montant annuel~~	
	~~Type~~	~~Montant annuel~~	
~~Charges liées à l'exploitation du patrimoine~~	~~Type~~	~~Montant annuel~~	
	~~Type~~	~~Montant annuel~~	
	~~Type~~	~~Montant annuel~~	
~~Bénéfices = recettes moins charges~~		~~Montant annuel~~	
~~Réaffectation des bénéfices~~			

Fonctionnement du projet et utilisation du bien [3]	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Festivités villageoises, communales et extracommunales
	Lieu de convivialité pour le village.
	Ateliers informatiques, photos, activités diverses
Impact des activités sur emploi	Emploi généré par le type d'activités organisées

[3] A titre d'exemple :

Ateliers ruraux *: type d'entreprise, impact sur la création d'emploi,…*
Maisons de village *: nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune,…*
Maison multiservices *: nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés*
Espace publics de convivialité *: lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)*

ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
2009	PCDR classique ~~PDR 2000-2006~~ ~~Phasing-out objectif 1 2000-2006~~ ~~PwDR 2007-2008~~[1]	**Aménagement d'une halle de village et mise en conformité du bâtiment existant à Maboge**	**Dans le cadre de la revitalisation du village de Maboge, cette halle donnera un effet d'entrée dans le hameau et permettra aux habitants et touristes d'y organiser différentes activités.**	**455 877,41 € (hors honoraires)**	**26/03/2012**

Etat du patrimoine :			
Le bien est-il toujours propriété communale ?		**Oui**	**~~Non~~**
~~Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous~~			
~~Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente~~			
~~Montant de la vente~~			
~~Modalités de réaffectation du montant de la vente~~			
~~Le bien est-il loué ?~~		**~~Oui~~**	**~~Non~~**
~~Si le patrimoine est loué[2] à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.~~			
~~Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)~~			
~~Recettes générées par l'exploitation du patrimoine~~	~~Type~~	~~Montant annuel~~	

[1] Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

[2] Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux, .

	~~Type~~	~~Montant annuel~~	
	~~Type~~	~~Montant annuel~~	
~~Charges liées à l'exploitation du patrimoine~~	~~Type~~	~~Montant annuel~~	
	~~Type~~	~~Montant annuel~~	
	~~Type~~	~~Montant annuel~~	
~~Bénéfices = recettes moins charges~~		~~Montant annuel~~	
~~Réaffectation des bénéfices~~			

Fonctionnement du projet et utilisation du bien [3]	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Festivités villageoises, communales et extracommunales
	Lieu de convivialité pour le village et les gens de passage.
Impact des activités sur emploi	Emploi généré par le type d'activités organisées

[3] A titre d'exemple :

Ateliers ruraux *: type d'entreprise, impact sur la création d'emploi,…*
Maisons de village *: nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune,…*
Maison multiservices *: nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés*
Espace publics de convivialité *: lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de ncuvelles activités (commerce,..)*

IV. RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.

Année de l'installation de la CLDR	**Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur**	**Dernière date de la modification de composition de la CLDR**	**Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur**
2018	2018	19 décembre 2017	Sans objet
Date des réunions durant l'année écoulée	17/01/2018	**Nombre de présents**	26
	07/02/2018		19
	07/03/2018		17
	18/04/2018		18
	16/05/2018		18
	02/06/2018		16
Réflexion sur l'opération de développement rural			
	La CLDR s'est réunie pour la première fois le 17 janvier. S'en sont suivies quatre autres réunions, ainsi qu'une journée inter-CLDR (le 2 juin) organisée avec la CLDR de Rendeux et des acteurs associatifs présents sur les deux territoires. Les trois premières réunions ont été consacrées à un travail global au sujet de l'AFOM réalisé à partir des données socio-économiques de la commune et des données issues des consultations de la population. Le diagnostic partagé a fait l'objet d'une première analyse lors de la réunion de CLDR du 18 avril. La commune et la CLDR ont décidé de postposer les réflexions sur l'ébauche de stratégie après la période électorale. Parallèlement, une visite de terrain a été organisée à Beauvechain afin de visualiser diverses réalisations 'développement rural'.		
Propositions de projets à entreprendre			
Numéro fiche-projet	/		
Intitulé du projet	/		
Priorité du projet	/		
Calendrier d'exécution	/		

Marloie, le 18 janvier 2018

Compte-rendu de la Commission locale de développement rural de La Roche-en-Ardenne, le 17/1/18

Présents :
Anne-Michèle Archambeau, Marie-Chantal Bertron, Florence Bosquée, Hélène Bosquée, Michaël Bouvy, Michel Burhain, Christian Cloës, Henri Collard, Christiane Collinet, Paul Deville, Annie Duterme, Josette Fauconnier, Séverine Georges, Albert Gillet, Guy Gilloteaux, Etienne Jacques, Camille Lescrenier, Charles Louis, Anne Mottet, Lucas Pascal, Claude Peremans, Laetitia Pirotton, Philippe Poncelet, Véronique Poncelet, Alexandre Poncin, Pascal Roger, Julie Sacré, Patrick Volvert, *membres de la CLDR* ;

Jean-Michel Bodelet, *agent communal en charge du PCDR au sein de l'administration*;

Pierre Poncelet, Thomas Poncelet, Gwenaël Devillet, *bureau d'études Orthogone* ;

Catherine Servotte et Jean-Christophe Simon, *Fondation rurale de Wallonie* ;

Excusés :
Léon André, Hubert Batteux, Michel Burhain, Jean-Marc Lambert, Charles Louis, Eric Thomas.

****

Monsieur Guy Gilloteaux, Président de la CLDR et Bourgmestre de la commune de la Roche-en-Ardenne, accueille les participants à cette séance d'installation. Il remercie chacun des membres de la Commission d'être venu en nombre et de se lancer dans l'aventure d'un second PCDR (programme communal de développement rural), il passe la parole à Jean-Christophe Simon qui présente l'ordre du jour.

1. Présentation des membres de la CLDR, des agents de la FRW et d'Orthogone

Pour cette 1ère réunion, la FRW propose de faire connaissance par un tour de table de présentation : les membres de la CLDR commencent par dire leur prénom, nom et village d'origine, suivis des membres d'Orthogone et des agents de la FRW. Des moments de convivialité/présentation égrèneront les autres réunions à venir.

2. Rôles, fonctionnement de la CLDR & Règlement d'ordre intérieur

Pour rappel, une opération de développement rural, c'est...

L'objectif d'une opération de développement rural est d'améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants en vue de leur assurer une meilleure qualité d'existence. Autrement dit, c'est dynamiser la commune dans tous les secteurs, aussi bien la vie associative, la culture, l'économie et l'agriculture que l'environnement, les sports...
Le développement rural est réglementé par un décret de la Région wallonne datant du 11 avril 2014 et par son arrêté du 12 juin 2014. Une copie de ces documents est disponible sur demande.

L'opération de développement rural se structure en 5 grandes étapes

- Information et consultation de la population : 5 réunions se sont déroulées au printemps 2017 dans les différents villages. La réunion de synthèse de juin 2017 a rassemblé environ 70 participants.
- Mise en place de la CLDR : c'est l'objet de cette soirée.
- Organisation de groupes de travail thématiques (ou autre méthode à préciser) : la préparation de cette étape interviendra lors des prochaines rencontres...
- Elaboration du PCDR - Programme Communal de Développement rural – (qui est le document de synthèse de toute l'opération). La rédaction du PCDR se fait parallèlement aux autres étapes et est prise en charge par le bureau d'études Orthogone.
- Dernière étape : la réalisation des projets, pour autant que le PCDR soit approuvé par les différentes instances ad hoc. In fine, si le PCDR est ratifié par le Gouvernement wallon, il ouvre la porte à des subsides et la Commune pourra dès lors réaliser des projets, durant maximum 10 ans.

Missions de la CLDR

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) est l'organe consultatif officiel, représentatif de la population. Elle pilote l'opération de développement rural et est le relais entre la population et le Conseil communal. La CLDR a trois grands rôles :

- Représenter la population de la commune, relayer ses attentes ;
- Informer la population, sur l'avancement de l'opération de développement rural ;
- Donner des avis aux décideurs, à leur demande ou à son initiative.

Les personnes qui constituent la Commission ont été sélectionnées par le Conseil communal (séance du 19 décembre 2017) sur base de candidatures volontaires récoltées lors de la phase d'information-consultation. Les anciens membres ont aussi eu l'occasion de faire part de leur intérêt.

Pour être représentative au mieux de l'ensemble de la population, la CLDR est composée de mandataires communaux (maximum ¼ des membres), d'habitants des différents villages, de personnes de différentes classes d'âges, catégories socioprofessionnelles, implications associatives... Afin de s'assurer de cette représentativité, les membres ont été répartis dans différentes catégories. Toutefois, chaque membre est un relais de la population à plusieurs titres, selon son village, son réseau relationnel, ses intérêts, son implication dans la vie communale...

A noter que les membres effectifs et suppléants sont invités à toutes les réunions sans distinction et qu'ils ont tous, le cas échéant, le même droit de vote. La distinction 'effectifs – suppléants' est une exigence du décret mais dans les faits, il n'y aura aucune différence entre les deux.

➔ **Règlement d'ordre intérieur**

L'objectif est de fonctionner avec un maximum de concertation et de convivialité, mais la Commission doit se doter d'un règlement d'ordre intérieur. Chaque participant a reçu une proposition de règlement avec l'invitation à la réunion.

La FRW relate oralement les grands principes de ce ROI et chacun a l'occasion de poser ses questions ou de faire ses commentaires.

➔ La proposition de règlement d'ordre intérieur est approuvée à l'unanimité et sera soumise lors d'un prochain Conseil communal.

➔ **Modes de communication**

- ❖ Au sein de la Commission :

Les invitations et les comptes rendus des réunions seront envoyés par courrier selon la proposition du Bourgmestre et de l'agent-relais.
Par ailleurs, la CLDR marque son accord pour que les fiches signalétiques individuelles soient diffusées aux membres de la Commission.

- ❖ Vers la population :

Pour que les membres de la CLDR jouent leur rôle de relais et de représentation, il est important qu'un maximum d'habitants les connaissent ou au moins identifient les représentants de leur village. Les participants donnent leur accord pour que la liste des membres de la CLDR avec leurs coordonnées soit diffusée via les différents canaux de communication. Ils marquent également leur accord sur l'utilisation des photos de CLDR dans les différents supports de communication.
Par ailleurs, un site internet est consacré au PCDR : www.pcdr-laroche.info. Géré par les agents de la FRW, le site permettra de déposer des comptes-rendus de réunions, d'annoncer les dates des Groupes de travail,...

3. Diagnostic du territoire

3.1. Principes du diagnostic et méthode de travail

L'élaboration du Programme communal de Développement rural (ou PCDR) est un travail de longue haleine. Il ne s'agit pas de dresser une liste de projets ou d'actions à réaliser au coup par coup mais bien de mettre en place une véritable stratégie de développement planifiée sur 10 ans. Le PCDR doit constituer l'outil de gestion de référence pour la commune et ce également en intégrant et fédérant les autres outils de développement.

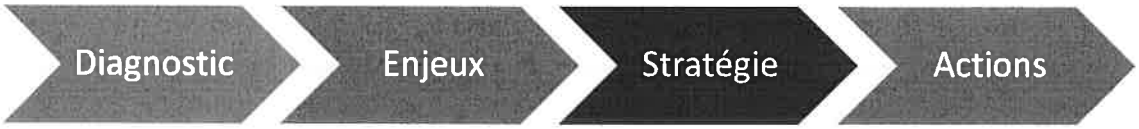

Pour y parvenir, la démarche va se structurer en 4 grandes étapes :

I. **Diagnostic**
Cette étape vise à dresser un bilan de la situation de La Roche en 2017 pour les différents thèmes de la vie communale. Pour ce faire, la CLDR, les agents de développement et l'auteur vont établir un diagnostic partagé du territoire. Ce diagnostic est un mélange entre les constats objectifs fournis par l'auteur de programme (= bureau d'études Orthogone) et les besoins et avis de la population (récoltés lors des consultations dans les villages).

II. **Enjeux**
Le rôle des membres de la CLDR est de s'accorder sur une vision commune du présent (des enjeux) pour pouvoir « construire l'avenir » (= stratégie de développement) en toute connaissance de cause.

III. **Stratégie**
A partir du diagnostic du territoire et des enjeux identifiés, la CLDR va élaborer un projet de territoire, un but à atteindre dans 10 ans : comment voyez-vous La Roche en 2028 ? Que souhaitez-vous pour votre commune et ses habitants ? Quels atouts/thèmes sont à valoriser ? Cette stratégie va prendre la forme de défis ambitieux.

IV. **Actions**
La CLDR identifiera précisément les projets et les actions qui permettront d'atteindre ces défis. A cette étape, la CLDR se fera aider par des groupes de travail thématiques ou d'autres acteurs extérieurs pour approfondir les différents thèmes faisant l'objet de défis.

3.2. Présentation des principales données socio-économiques par Orthogone

Pour structurer la réflexion, les différentes facettes de la vie communale sont organisées selon les 3 piliers : Vivre – Habiter – Travailler à La Roche.

M. Devillet, du bureau d'études Orthogone, présente la thématique « Vivre à La Roche », structurée en 5 points. Les autres thèmes seront présentés lors des prochaines réunions. Pour chacun des points, un tableau propose une synthèse des principaux atouts, faiblesses, menaces, opportunités et enjeux de la commune.

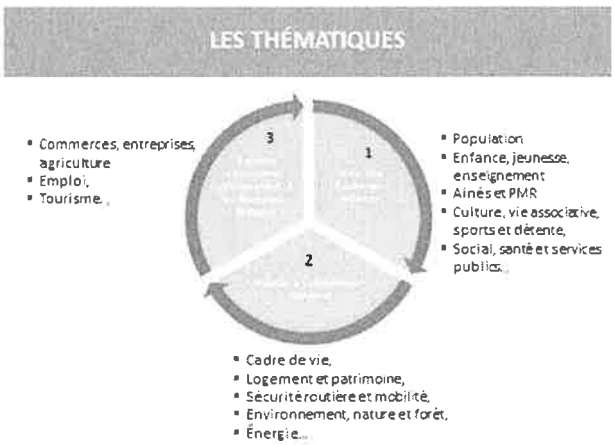

En parallèle, la FRW complète l'analyse de l'auteur de PCDR par l'apport de données issues des séances de consultation (marquées par un code couleur).

Au terme de cette première partie, les participants sont invités à réagir sur des questions de compréhension, sans entrer dans le débat à ce stade :

- Il manque une école dans les dias : à La Roche
- Signification de 'formation continue' : des formations dans différents domaines proposées notamment aux personnes qui travaillent déjà (ex. IFAPME...)
- BAM : dynamique qui coordonne et fédère aussi sur l'ensemble de la commune
- Salle de sport de l'Athénée : bientôt aménagée pour les sports 'ballon'
- Maison Croix-Rouge La Roche-Tenneville-Nassogne et non antenne de Tenneville à La Roche.

Les participants sont ensuite invités à se répartir en 3 sous-groupes pour réagir aux contenus des tableaux. Les animateurs des sous-groupes changent de table après un certain temps, de façon à ce que chaque sous-groupe puisse se positionner sur l'ensemble des thèmes. Les consignes de travail sont : discuter, compléter les AFOME, confirmer, infirmer, pointer les données manquantes...

Au terme du travail des sous-groupes, chaque animateur présente en plénière les modifications, ajouts et questions sur ses thématiques. Diverses réactions viennent encore compléter les travaux. Les tableaux et les remarques y liées sont présentés en annexe. Notons encore qu'il est spécifié que les résultats du travail de la soirée ne font pas encore l'objet d'une validation définitive.

4. Divers

4.1. Projets en cours

La FRW informe la CLDR des avancées de projets issus de l'ancien PCDR :

- Maison de village de Beausaint (en travaux)
- Atelier rural à Samrée (en attente)
- La FRW termine avec la présentation d'un tout nouveau projet : la **rénovation de la maison du PNDO à Houffalize**. Le Parc a donc étudié les pistes de subsides et avec le nouveau Décret du développement rural, les communes qui ont un PCDR valide, peuvent réaliser un projet transcommunal (subsidiable à 90% pour le 1er million d'euros) ; le projet doit répondre également aux stratégies des PCDR des communes partenaires. L'idée est de rentrer le projet dans le cadre du PCDR de Houffalize vu que la commune accueille la maison du Parc. L'opération serait 'blanche' pour les 6 communes car le PNDO payerait le montant non subsidié (10% restant) **➔La CLDR marque son accord de principe.**

4.2. Prochaines CLDR

- Mercredi 7/2 (travail sur l'AFOME du pilier « Habiter à La Roche »)
- Mercredi 7/3 (travail sur l'AFOME du pilier « Travailler à La Roche »)
- Mercredi 18/4
- Mercredi 16/5

Enfin, les membres de la CLDR sont invités à prendre la pose pour une photo de famille.

Catherine Servotte et Jean-Christophe Simon,
Agents de développement à la FRW

Marloie, le 8 février 2018

Compte-rendu de la Commission locale de développement rural de La Roche-en-Ardenne, le 7/2/18

Présents :
Anne-Michèle Archambeau, Marie-Chantal Bertron, Florence Bosquée, Michel Burhain, Henri Collard, Christiane Collinet, Annie Duterme, Josette Fauconnier, Guy Gilloteaux, Charles Louis, Anne Mottet, Pascal Lucas, Claude Peremans, Laetitia Pirotton, Philippe Poncelet, Michel Burhain, Pascal Roger, Patrick Volvert, Charles Louis, Eric Thomas, Hubert Batteux *membres de la CLDR* ;

Pierre Poncelet, Thomas Poncelet, *bureau d'études Orthogone* ;

Claire Gauthier, Catherine Servotte, Jean-Christophe Simon, *Fondation rurale de Wallonie* ;

Excusés :
Séverine Georges, Julie Sacré, Véronique Poncelet, Léon André, Christian Cloës, Albert Gillet, Etienne Jacques, Michaël Bouvy, Paul Deville, Alexandre Poncin

****

Monsieur Guy Gilloteaux, Président de la CLDR et Bourgmestre de la commune de la Roche-en-Ardenne, accueille les participants et passe la parole à Catherine Servotte qui présente l'ordre du jour.

1. Présentation des membres de la CLDR (suite)

Vu la prime jeunesse de la CLDR, les agents de la FRW ont annoncé à la dernière réunion des moments de présentation conviviaux pour faire davantage connaissance.
Aussi, les participants sont invités à participer au jeu « par ici, par là » pour apprendre à mieux se connaitre : une série de questions leur sont posées (Dans quel village habitez-vous ?, Quel âge avez-vous ?, Avez-vous déjà manqué le carnaval ?, etc) et les réponses possibles sont affichées aux différents coins de la salle. Les participants se déplacent pour se poster près de l'affiche correspondant à leur réponse. La FRW attire l'attention de la CLDR sur les catégories les moins bien représentées et rappelle qu'il faudra y être particulièrement attentif lors des discussions et décisions tout au long de l'opération.

2. Approbation du compte-rendu de CLDR du 17/1/18

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

A noter que le Règlement d'ordre intérieur sera présenté au Conseil communal le 20/2/18. Les membres de la Commission en recevront un exemplaire à la réunion suivante sur demande (en effet, le ROI envoyé avec l'invitation de la 1ère réunion est identique à celui approuvé par le Conseil communal).

3. Diagnostic du territoire

La FRW rappelle le processus qui occupera la CLDR dans les mois à venir.

3.1. Principes du diagnostic et méthode de travail

L'élaboration du Programme communal de Développement rural (ou PCDR) est un travail de longue haleine. Il ne s'agit pas de dresser une liste de projets ou d'actions à réaliser au coup par coup mais bien de mettre en place une véritable stratégie de développement planifiée sur 10 ans. Le PCDR doit constituer l'outil de gestion de référence pour la commune et ce également en intégrant et fédérant les autres outils de développement.

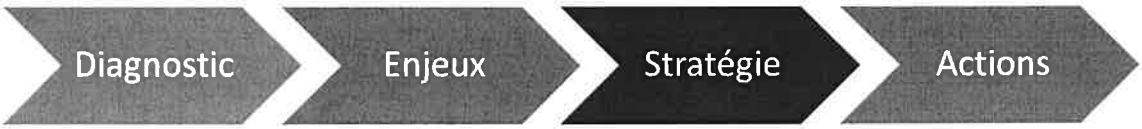

Pour y parvenir, la démarche va se structurer en 4 grandes étapes :

I. **Diagnostic**
Cette étape vise à dresser un bilan de la situation de La Roche en 2017 pour les différents thèmes de la vie communale. Pour ce faire, la CLDR, les agents de développement et l'auteur vont établir un diagnostic partagé du territoire. Ce diagnostic est un mélange entre les constats objectifs fournis par l'auteur de programme (= bureau d'études Orthogone) et les besoins et avis de la population (récoltés lors des consultations dans les villages).

II. **Enjeux**
Le rôle des membres de la CLDR est de s'accorder sur une vision commune du présent (des enjeux) pour pouvoir « construire l'avenir » (= stratégie de développement) en toute connaissance de cause.

III. **Stratégie**
A partir du diagnostic du territoire et des enjeux identifiés, la CLDR va élaborer un projet de territoire, un but à atteindre dans 10 ans : comment voyez-vous La Roche en 2028 ? Que souhaitez-vous pour votre commune et ses habitants ? Quels atouts/thèmes sont à valoriser ? Cette stratégie va prendre la forme de défis ambitieux.

IV. **Actions**

La CLDR identifiera précisément les projets et les actions qui permettront d'atteindre ces défis. A cette étape, la CLDR se fera aider par des groupes de travail thématiques ou d'autres acteurs extérieurs pour approfondir les différents thèmes faisant l'objet de défis.

3.2. Présentation des principales données socio-économiques par Orthogone

Avant de se lancer dans le vif du sujet des AFOME, Orthogone présente globalement le plan de secteur de la commune tandis que les agents de la FRW expliquent le schéma de structure communal et l'opération de rénovation urbaine, deux outils importants et récents, et dont les conséquences sur le territoire devraient être remarquées cette prochaine décennie.

Le SSC (schéma de structure communal)
Nouvelle appellation : schéma de développement communal.

Il s'agit d'un document stratégique du développement durable de l'ensemble du territoire communal dont les points forts sont : orientation, évaluation, gestion, programmation.
Cet 'outil' permet à la commune de décider sur le long terme comment elle souhaite aménager son territoire, de manière plus fine et nuancée que le plan de secteur. Les orientations permettent de garantir la cohérence des décisions communales liées à l'aménagement du territoire, et facilitent la mise en œuvre des projets communaux.

L'opération de rénovation urbaine

Il s'agit d'une politique régionale visant à restructurer, assainir et réhabiliter les centres urbains. Comme pour les PCDR, la mise en œuvre d'un plan de rénovation urbaine ouvre la voie à des subsides régionaux permettant d'améliorer l'habitat (maintien & développement de la population) et de renforcer les dynamiques socio-économiques et culturelles, dans le respect des caractéristiques architecturales et culturelles locales.

Les objectifs du plan de rénovation de La Roche sont : retrouver le rôle polarisateur de La Roche au sein de son bassin de vie, ramener le logement au centre-ville, diversifier et améliorer l'offre commerciale, touristique et culturelle. Enfin, les projets de rénovation urbaine sont inscrits dans une programmation pluriannuelle, et impliquent une participation des habitants. Les interventions programmées concernent le logement, les espaces publics, la mobilité, le commerce...

Pour structurer la réflexion, les différentes facettes de la vie communale sont organisées selon les 3 piliers : Vivre – Habiter – Travailler à La Roche.

Le bureau d'études Orthogone présente la thématique « Habiter à La Roche », structurée en 5 points. Un dernier thème (relatif à l'économie) sera présenté le 7 mars prochain. Pour chacun des points, un tableau propose une synthèse des principaux atouts, faiblesses, menaces, opportunités et enjeux de la commune.

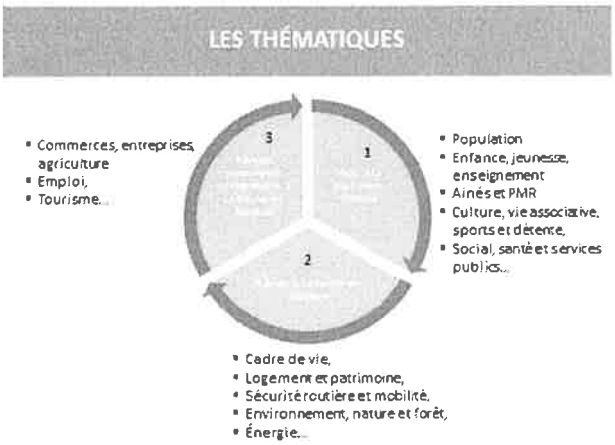

En parallèle, la FRW complète l'analyse de l'auteur de PCDR par l'apport de données issues des séances de consultation (marquées par un code couleur).

Au terme de cette première partie, les participants sont invités à réagir sur des questions de compréhension, sans entrer dans le débat à ce stade. Pour l'essentiel, il s'agit de questions liées à la signification des acronymes (par ailleurs détaillés en annexe) mais il y a aussi les quelques remarques suivantes :

- ❖ Certains membres de la CLDR n'avaient pas conscience et s'étonnent du nombre de logements vides à La Roche centre !
- ❖ Quelle est la différence entre la rénovation urbaine et le PCDR ? Les enjeux sont-ils les mêmes ou pas ? Les deux politiques peuvent se mêler et se renforcer : l'habitat à LR centre semble être un point commun car c'est un gros « nœud » détecté dans la rénovation urbaine et c'est aussi un sujet revenu lors des consultations et ce jour, en CLDR.
- ❖ La CLDR réagit sur le prix de l'immobilier: pourquoi le prix des maisons à La Roche centre est-il bas ? Pourquoi est-ce une faiblesse ? L'auteur répond qu'en contactant un notaire, lors d'une dernière vente publique, une maison a été vendue à 40.000 euros ! Selon Orthogone, un prix bas dans l'immobilier signifie un bâti qui n'est pas de bonne qualité, ce à quoi une partie de la CLDR réagit : les deux ne sont pas forcément liés (voir complément dans le tableau AFOME annexé).

Les participants sont ensuite invités à réagir en plénière à propos des différents constats posés par le bureau d'études et la population. Les consignes de travail sont : discuter, compléter les propos, confirmer, infirmer, pointer les données manquantes...

Les tableaux et les remarques y liées sont présentés en annexe. Notons encore qu'il est spécifié que les résultats du travail de la soirée ne font pas encore l'objet d'une validation définitive.

4. Divers

4.1. Prochaines CLDR

- Mercredi 7/3 : suite et fin du croisement des données 'Travailler à La Roche'
- Mercredi 18/4 : texte du diagnostic partagé et ébauche de stratégie
- Mercredi 16/5 : suites de la stratégie + invit' du PNDO + suites réunion
- **NOUVEAU ! Samedi 2/6 : inter CLDR La Roche-Rendeux**

4.2. Rencontre du Conseil communal des enfants (29/1)

La FRW a récemment rencontré les membres du conseil communal des enfants. Une première consultation a été réalisée en séance, mais chacun est chargé de réitérer l'exercice avec ses camarades de classe et l'aide du professeur. Les résultats de ces réflexions nous parviendront prochainement. Les thèmes les plus fréquemment abordés par les conseillers en herbe sont la propreté, la sécurité routière, les espaces publics et sportifs... avec des actions à la clé. Au moment d'aborder les projets du PCDR, il est évident que des liens seront faits entre les idées des deux commissions.

4.3. Appels à projet

La FRW relaie deux appels très proches qui peuvent déjà être saisis pour réaliser des petits projets :

- « Générations solidaires » – L' Avenir

Il s'agit de promouvoir et soutenir les initiatives citoyennes valorisant le lien social entre les générations et améliorant la vie quotidienne de chacun. Les projets doivent être portés par des collectifs de citoyens (avec au moins un jeune de moins de 26 ans), associés de manière formelle ou informelle, mais pas par des communes, ni CPAS... Chaque projet retenu pourra bénéficier de 5 à 10.000 € et les candidatures sont à rentrer pour le 15 mars 2018. Plus d'informations sur le site http://www.generations-solidaires.be/appel-a-projets-2018/

- Un appel à venir (courant mars 2018) : « Vis mon village » - Fondation Roi Baudouin. La FRW tiendra la CLDR au courant

4.4. Grand nettoyage de Printemps - AIVE (23 > 25 mars)

La FRW invite la CLDR à y prendre part et rappelle que la Commune cherche des ambassadeurs de la propreté (parrainer des rues, chemins, promenades...) ▸ Plus d'infos auprès de Josette Fauconnier (084/24.50.65).

4.5. Fiches de présentation + photos

La FRW demande aux membres si chacun a bien rendu sa fiche d'identité complétée d'une photo. Après, Jean-Michel Bodelet pourra donner le « bottin » compilé à chacun des membres.

La FRW clôture la rencontre et remercie la Commission pour sa participation.

Catherine Servotte et Jean-Christophe Simon,
Agents de développement à la FRW

AFOME relatif au « Habiter à La Roche-en-Ardenne » (annexe au compte-rendu de la CLDR du 7/2/18) // **Légende :** en rouge : éléments à changer, nuancer, reformuler & en vert : à ajouter

Thématiques	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Enjeux
Cadre de vie & Aménagement du territoire	Cadre de vie vert et de qualité (villages, forêts, rivières, paysages-inventaire ADESA...) Relief et biodiversité Centre-ville attractif + piétonnier + au cœur de la nature / Parcs Deister et Rompré // fleurissement + espaces publics dans tous les villages Structures & outils de gestion, d'entretien et de valorisation Archi communal, SSC, charte urbanistique, rénov. urbaine, lignes de conduite du PNDO Abrogation du PCA au Ban d'Ortho	Nombreux chalets défigurant la vallée de l'Ourthe (Ortho) Campings en vallée de l'Ourthe (zone inondable) Extensions agricoles peu intégrées + nouveaux bâtiments peu intégrés et étalement villageois en ruban Pas de force obligatoire de la charte urbanistique Nuisances (déchets, pollutions visuelles, sonores, incivisme...notamment lors d'événements sportifs) Dispositifs de signalisation et de communication Espaces publics – entrées de villages peu attractifs	Schéma de structure (devenir chalets...) La Roche = pôle secondaire au SDT Rédaction nouvelle charte paysagère PNDO CCATM // MUFA // Cellule urbanisme PNDO	Dossier carrière: nuisances ? Difficulté de trouver des logements à 3 chambres	*Augmentation de l'attractivité du centre-ville surtout en termes de logement* *Intégration des nouvelles constructions dans le bâti existant, rural et urbain* *Maintien de la qualité des ressources et du cadre de vie agréable, càd visuellement harmonieux, écologiquement sain et culturellement identitaire (= Obj.1 du PNDO) ???* *Limitation de l'étalement urbain*
Réactions, corrections, ajouts...	Les agriculteurs façonnent les paysages, en plus de leur rôle économique. Ils étaient présents avant les autres (chacun doit avoir le respect de l'autre ▸ idée de projet : une charte du bien vivre ensemble)	- L'adjectif « défigurant » relatif aux chalets est un peu fort ▸ à nuancer : les chalets représentaient une plaie un temps mais s'intègrent dans la nature depuis que celle-ci a repris ses droits. - Le caractère non intégré des extensions agricoles est aussi à nuancer : toutes ne posent pas un souci, certaines jurent par leur taille, mais il y a un travail d'intégration effectué avec de la végétation. - Il y a une conscientisation des nuisances apportées par les gîtes au niveau communal et régional : on impose aux futurs gîtes de prévoir un référent sur place et des places de parking mais quid des gîtes déjà existants ? Idée à creuser !	Dans le SDT (schéma régional de développement territorial), qui n'est pas encore approuvé, il n'est plus question de pôle majeur ni mineur. Par contre, le Bourgmestre se bat pour que La Roche soit repris comme pôle touristique, au même titre que Bastogne, en soulignant que La Roche est bien plus fort en nuitées que Bastogne.		
Acronymes	**ADESA** : Action et Défense de l'Environnement de la vallée de la Senne et de ses Affluents, asbl chargée de l'inventaire des paysages **PNDO** : Parc naturel des deux Ourthe **SSC** : Schéma de structure communal **PCA** : Plan communal d'aménagement qui permet à une commune d'organiser en détail l'aménagement d'une partie de son territoire et de préciser, voire réviser, le plan de secteur		**SDT** : Schéma de développement territorial **CCATM** : Commission consultative de l'aménagement du territoire et de la mobilité **MUFA** : Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne		

Logement et patrimoine	Bâti de qualité dans les villages Richesses patrimoniales : château, sites archéos, MPS, PPPW, Cheslé Projet de maison de quartier au musée des Grès (avec MT, SI, la commune, le Purnalet, les jeunes via Mic-Ados et le Miroir vagabond) + 1 potier intéressé Rénovation grands bâtiments via tourisme Taxe communale sur les logements inoccupés Potentiel constructible (Warempage, Beausaint, Vecmont et Bérismenil) Projets logement : Pafy (80 logements), Hadja (la Commune a procédé à l'acquisition), Evêts Projets de logements publics Opération de rénovation urbaine Pas d'HP dans les campings Prix des terrains attractifs par rapport aux autres communes	Extensions du bâti aux entrées de villages en rupture avec le bâti local Cheslin à Warempage (pas mis en valeur), Hérou Quelques logements insalubres dans le centre-ville + Qualité du logement moindre à LR centre Dispos foncières LR Faible accroissement du logement récent Manque de logements 'et d'aides* aux jeunes qui veulent construire Peu de logements publics. Peu de partenariats avec l'AIS Pression sec. résidences dans certains villages Prix maisons : hauts dans les villages et bas à LR centre	Tourisme Opération de rénovation urbaine	Perte d'identité rurale (équilibre autochtones/autres) Bulle immobilière dans certains villages (Cielle) Chute du prix de l'immobilier à LR	*Dvlpt de logements adaptés à l'évolution de la population (petits, familles, tremplin) et ses revenus* *Maintien de l'identité rurale des villages / Entretien et valorisation des patrimoines* *Mise en place d'une politique d'accès à la propriété pour les jeunes*
Réactions, corrections, ajouts…	***Le Bourgmestre précise qu'au Pafy, la commune réserve 20 lots à 30€/m² sous certaines conditions (ex : un 1er bien, être domicilié dans la commune, etc) donc les jeunes sont visés. Dans les villages, il faut être conscient des coûts d'équipement des terrains (eau, voirie, électricité…) qui sont à charge du maître d'œuvre et qui représentent un frein à l'achat.**	**- Pourquoi le prix des maisons à La Roche est-il une faiblesse ? Pourquoi LR centre n'est pas attractif ? Un membre de CLDR s'interroge : qu'est-ce qui rend une rue belle à LR, où on a envie de vivre ? Ce n'est pas parce qu'un logement est beau qu'il est habitable ; un objectif du logement est de rendre le lieu humain, habitable. Un autre membre enchaine : c'est un luxe d'habiter à LR centre et on peut aussi trouver de l'intérêt à y habiter : proximité des commerces, écoles, sans devoir utiliser l'auto… Vu le caractère cyclique de la vie, il y aura peut-être un renouvellement naturel à court terme (cf. gentrification des quartiers 'pauvres' dans les villes). Il est un fait que l'habitat à LR est difficile (coincé entre les rochers et la rue, etc) mais il y a moyen de faire du logement attractif.**	**- Si le prix des habitations est bas à LR centre, alors il faut y attirer les jeunes et en faire une opportunité**		Le Bourgmestre complète : des petites villes françaises comme Cassis ou Rocamadour connaissent les mêmes difficultés que La Roche centre au niveau de l'habitat et l'enjeu est de détecter comment rendre les quartiers habitables et agréables (les maisons près du château ne sont accessibles que par les commerces ▸ aménager des accès).
Acronymes	**MPS** : murs en pierres sèches **PPPW** : petit patrimoine populaire wallon **MT** : maison du tourisme **HP** : habitat permanent (désigne les personnes qui habitent dans un camping en permanence)	**AIS** : agence immobilière sociale	-		

Thématiques	**Atouts**	**Faiblesses**	**Opportunités**	**Menaces**	**Enjeux**
Environnement	Environnement exceptionnel / Nombreux sites protégés : 6 zones Natura 2000, 2 réserves naturelles, 17 sites d'intérêts Qualité environnementale remarquable de l'Ourthe (site de baignade) % EH eaux collectées et traitées : 73% ; Tenneville : 22% Nbreux acteurs: PNDO, DNF, CRO Nbreux projets menés ou en cours : Riparia, plan maya, Deister, gestion différenciée, OCRP, lutte invasives LR = commune pionnière depuis 2013 dans la suppression des pesticides De nombreuses berges de l'Ourthe dans leur état naturel La forêt est un élément majeur niveau paysager, identitaire, touristique	Pression du tourisme + cyclistes + courses récurrentes sur l'environnement (poubelles, kayaks...) / manque d'entretien (commune et privés) Déchets ménagers (LR : 207,9 kg/hab./an ; Wall : 146,9 kg ; Houff: 140,9 kg) Pas de PCDN Persistance des invasives : balsamines La forêt subit une pression de la part de ses différents utilisateurs / déboisement excessif Gibier en surdensité	Développement d'activités éco-responsables CR Ourthe Gestion coordonnée entre acteurs et vision partagée: DNF (nouveau plan de gestion en préparation), GAL, PNDO, CRO...	Développement touristique au détriment de l'environnement Nouveau plan de gestion DNF / Code forestier ??	*Préservation, entretien et mise en valeur des sites, des paysages et de la biodiversité (gestion de la pression touristique)* *Renforcement de l'intégration des pratiques agricoles et forestières* *Amélioration de la propreté publique* *Traitement des eaux usées dans les villages*
Réactions, corrections, ajouts...	Le traitement des eaux usées (en zones d'épuration individuelle) n'est-il pas un vœu pieu ?	- Il y a encore beaucoup de dépôts de déchets et le paysage en souffre. Certaines choses sont dues à la pauvreté, certaines personnes se défendent en disant que ça leur 'appartient', qu'elles sont chez elles... Il manque un vivre ensemble (solidarité) qui n'est pas facile mais quelle marge de manœuvre a-t-on ? Or, les actions en matière de propreté publique existent et sont nombreuses ! Donc ce qui manque, c'est l'éducation, la sensibilisation, c'est le B.A.BA à retrouver dans tout ! - Le Bourgmestre souhaite relativiser les chiffres des déchets ménagers : l'AIVE fait ses calculs à partir de 8000 hbts, or La Roche n'en compte que 4300 donc selon lui, il faut diviser les kg de déchets récoltés par deux. - Selon le Bourgmestre, les avancées sont importantes à LR en termes d'environnement mais ne sont pas forcément visibles. Le souci est que la propreté est une affaire subjective : certains sont partisans d'un gazon anglais et d'autres ne sont pas contre un peu de mauvaise herbe.	-		
Acronymes	**CRO** : Contrat rivière Ourthe **RIPARIA** : rives idéales & paysages authentiq. restaurés en intégrant tous les acteurs **OCRP** : Opération commune et rivière propres	**PCDN** : Plan communal de développement de la nature	**GAL** : Groupe d'action locale		

Thématiques	**Atouts**	**Faiblesses**	**Opportunités**	**Menaces**	**Enjeux**
Energie	Initiatives commune : PAED, écopasseur, panneaux photovoltaïques prévus dans 2 écoles... + sensibilisations dans les écoles Ressources énergétiques (soleil, eau, vent, bois...) La commune diminue sa consommation électrique depuis 2010	Peu de valorisation énergétique des ressources locales Peu de primes communales disponibles et octroyées	Primes provinciales et régionales Ligne conduite PNDO + éoliennes privées et trackers solaires interdits (sauf panneaux au sol pour consommation du ménage) Le PNDO n'a pas de cellule énergie ! Projet énergie GAL Projets de l'ADL Piste d'un réseau de chaleur 'bois' au quartier 'Evêts'	Précarité énergétique des ménages moins favorisés et des aînés Prix croissant de l'énergie	*Poursuite de l'engagement et des actions sur la production d'énergie à partir des ressources locales et réduction consos*
Réactions, corrections, ajouts...		**- Notons la présence de maisons barragistes autosuffisantes au barrage de Nisramont, propriétés de la SWDE. Ces logements inoccupés sont taxés par la commune.** **- Une idée, abandonnée depuis, a été d'aménager une centrale hydroélectrique à la station de pompage 'au Royen', en jouant sur la différence de niveau entre lac supérieur et inférieur.** **- Quid de l'embellissement des villages par l'éclairage des églises : n'est-ce pas exagéré de laisser allumer toute la nuit ?**			
Acronymes	**PAED** : Plan d'actions en faveur de l'énergie durable dans lequel La Roche s'est engagé. Ce plan vise entre autres à diminuer les émissions de CO^2 et augmenter la part des énergies renouvelables		**GAL** : Groupe d'action locale **ADL** : Agence de développement local		

Thématiques	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Enjeux
Mobilité et sécurité routière	- Bonne localisation par rapport aux grands axes (N4 – E25)... quand on a une voiture ! - Voie lente Hotton-La Roche en cours de finalisation - LR : offre parkings + commu sur parkings OK - Présence du Proxibus + services pr événements - Passagers du pays - 2 autos (famille en réinsertion) via Integra + - ~~Luxcovoiturage~~ remplacé par Carpool pour le covoiturage + DAMIER ? - Réseau vicinal dense (306 km de voirie communale) - Plan Com. de Mobilité prolongé de 5 ans (2004-2014) + Conseiller en mobilité - Schéma de structure - Projet rénovation urbaine - Stats accidents + routes ??? à préciser	- Macro accessib. et situation géog. : services, emplois... - Réseau cyclable utilitaire inexistant : pas de pistes cyclo ou parkings vélo - Relief : problème pour la mobilité douce - Offre des TEC insuffisante (équipements, offre bus, train, publics, horaires...) - Peu de succès du Proxibus - Charges d'entretien de voiries importantes - Accès et mobilité PMR problém. ds certains bât. publics et sur les quais - Stats accidents + route ??? à préciser	Projets points nœuds GAL – PNDO + Province Fréquentation touristique ? PICM (pas en cours mais une opportunité mais le PCM est prolongé de 5 ans) Plan rénovation RN en cours Carpool ?	Coordination des acteurs Tout à l'auto !	Soutien aux déplacements des pers. non motorisées Augmentation de l'offre en transports publics et correspondances (gare de Marloie et axes majeurs) Renforcement de la sécurité routière
Réactions, corrections, ajouts...	C'est un choix écologique et économique de la Commune de ne pas utiliser de chlorure sur les routes en hiver Liaisons TEC vers les deux gares : une ligne vers Melreux et une autre vers Marloie	- Pourquoi la route Bérismenil-Samrée n'est pas mieux traitée en hiver ? C'est la route la plus au Nord, plus sujette à la neige et au verglas, fréquentée par des bus scolaires... De +, cette route est sans marquages longitudinaux au sol, souvent utiles en cas de brouillard... - La commune a choisi de ne plus utiliser de sel pour le traitement des routes, c'est un choix écologique et économique. Les km de voiries à traiter sont énormes, et les services ne peuvent pas être partout en même temps. - L'utilisation des transports en commun n'est-elle pas question de culture ? On demande plus facilement à ses voisins... - Si LR veut affirmer son rôle polarisateur, il faut que les transports en commun y arrivent, atout également pour les écoles... - Tenneville est mieux positionné, accès à Marche et Bastogne via le bus express - L'accès vers Marche est plus aisé que vers Bastogne. Pourquoi ? - Les correspondances des bus avec les trains à Melreux sont catastrophiques (à 3 min. près...) - La sécurité routière, on en est tous garants. C'est une question d'éducation et de respect. - En fonction du lieu où on se trouve dans la commune, on va plutôt vers Marche, Bastogne, voire Liège.			
Acronymes	**DAMIER** : service centralisant les initiatives de mobilités sur la province de Luxembourg				

Marloie, le 8 mars 2018

Compte-rendu de la Commission locale de développement rural de La Roche-en-Ardenne, le 7/3/18

Présents :
Julie Sacré, Véronique Poncelet, Florence Bosquée, Henri Collard, Christiane Collinet, Annie Duterme, Josette Fauconnier, Guy Gilloteaux, Charles Louis, Albert Gillet, Etienne Jacques, Michaël Bouvy, Laetitia Pirotton, Alexandre Poncin, Pascal Roger, Eric Thomas, Hubert Batteux ; *membres de la CLDR* ;

Jean-Michel Bodelet, agent relais PCDR, Commune de La Roche-en-Ardenne

Pierre Poncelet, Thomas Poncelet, Gwen Devillet, *bureau d'études Orthogone* ;

Claire Gauthier, Catherine Servotte, Jean-Christophe Simon, *Fondation rurale de Wallonie.*

Excusés :
Léon André, Séverine Georges, Anne-Michèle Archambeau, Marie-Chantal Bertron, Anne Mottet, Claude Peremans, Hélène Bosquée, Léon André, Paul Deville, Michel Burhain, Pascal Lucas, Patrick Volvert.

Absents :
Camille Parmentier.

****

Monsieur Guy Gilloteaux, Président de la CLDR et Bourgmestre de la commune de la Roche-en-Ardenne, accueille les participants et passe la parole à Jean-Christophe Simon qui présente l'ordre du jour.

1. Approbation du compte-rendu de CLDR du 7/2/18

Moyennant une remarque à propos de l'opportunité que représente le futur plan de gestion forestier du DNF, et le nombre de réserves naturelles à vérifier, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

> Le Bourgmestre, qui précise qu'à ses yeux, la forêt communale est gérée de manière efficace par le DNF, invite la CLDR et tout qui le souhaite à participer à une journée d'échanges avec le DNF autour de la gestion forestière. La matinée sera composée d'exposés, notamment sur le plan de gestion, et l'après-midi, de visites de terrain. La date sera communiquée ultérieurement.

2. Diagnostic du territoire

La FRW rappelle le processus qui occupera la CLDR dans les mois à venir.

2.1. Principes du diagnostic et méthode de travail

L'élaboration du Programme communal de Développement rural (ou PCDR) est un travail de longue haleine. Il ne s'agit pas de dresser une liste de projets ou d'actions à réaliser au coup par coup mais bien de mettre en place une véritable stratégie de développement planifiée sur 10 ans. Le PCDR doit constituer l'outil de gestion de référence pour la commune et ce également en intégrant et fédérant les autres outils de développement.

Pour y parvenir, la démarche va se structurer en 4 grandes étapes :

I. **Diagnostic**
Cette étape vise à dresser un bilan de la situation de La Roche en 2017 pour les différents thèmes de la vie communale. Pour ce faire, la CLDR, les agents de développement et l'auteur vont établir un diagnostic partagé du territoire. Ce diagnostic est un mélange entre les constats objectifs fournis par l'auteur de programme (= bureau d'études Orthogone) et les besoins et avis de la population (récoltés lors des consultations dans les villages).

II. **Enjeux**
Le rôle des membres de la CLDR est de s'accorder sur une vision commune du présent (des enjeux) pour pouvoir « construire l'avenir » (= stratégie de développement) en toute connaissance de cause.

III. **Stratégie**
A partir du diagnostic du territoire et des enjeux identifiés, la CLDR va élaborer un projet de territoire, un but à atteindre dans 10 ans : comment voyez-vous La Roche en 2028 ? Que souhaitez-vous pour votre commune et ses habitants ? Quels atouts/thèmes sont à valoriser ? Cette stratégie va prendre la forme de défis ambitieux.

IV. **Actions**
La CLDR identifiera précisément les projets et les actions qui permettront d'atteindre ces défis. A cette étape, la CLDR se fera aider par des groupes de travail thématiques ou d'autres acteurs extérieurs pour approfondir les différents thèmes faisant l'objet de défis.

2.2. Présentation des principales données socio-économiques par Orthogone

Pour structurer la réflexion, les différentes facettes de la vie communale sont organisées selon les 3 piliers : Vivre – Habiter – Travailler à La Roche (voir schéma).

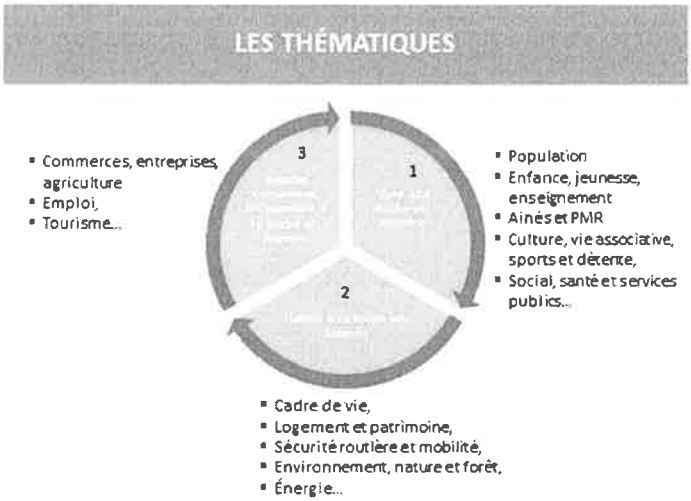

Le bureau d'études Orthogone présente la thématique « Travailler à La Roche », structurée en 5 points. Pour chacun des points, un tableau propose une synthèse des principaux atouts, faiblesses, menaces, opportunités et enjeux de la commune.

En parallèle, la FRW complète l'analyse de l'auteur de PCDR par l'apport de données issues des séances de consultation (marquées par un code couleur).

Au terme de cette première partie, les participants sont invités à réagir sur des questions de compréhension, sans entrer dans le débat à ce stade.

- Les données relatives à l'emploi reprennent les tranches d'âge à partir de 15 ans. Cela correspond à l'âge d'entrée en contrat d'apprentissage
- Le taux d'emploi des jeunes est une faiblesse et non un atout
- Des demandes de précisions sont sollicitées en ce qui concerne les profils des travailleurs migrants (ex : niveau et type de qualification)
- Les nombres de RIS et Art. 60 notamment seront plus lisibles en pourcentages qu'en chiffres absolus
- Les données relatives à l'emploi salarié et indépendant sont inquiétantes, ou pourraient le devenir. Il conviendrait d'actualiser les chiffres qui courent jusque 2014. Les départs de la FTLB et du CATPW sont-ils déjà comptabilisés dans ces données ?
- La concession de la carrière de Halleux est actuellement disponible. Le gisement n'est pas épuisé. La pierre siliceuse est d'une qualité exceptionnelle (rare en Région wallonne) et est notamment utilisée pour les travaux routiers
- Concernant la menace que représente la carrière du Diable Château, le Bourgmestre explique la position délicate de la commune, qui a vendu ces terrains situés en zone d'extraction en 1993, et qui maintenant se doit d'accompagner au mieux la 'mise en exploitation' du site. Actuellement, les négociations de l'entreprise avec la commune portent sur les manières de réduire au maximum les nuisances potentielles. L'idée défendue est celle d'un tapis roulant souterrain de près d'un km, pour amener les blocs rocheux extraits au Diable Château vers la carrière de Cielle afin d'y être débités
- La situation géographique de La Roche est idéale, vu la proximité de la N4 et de la E25 qui amènent partout !
- Le GAL ne mène pas d'action en matière de commerce... à retirer donc des atouts commerciaux
- Le tourisme est une réalité et une priorité, qu'on le veuille ou non ! La dynamisation et l'animation du centre-ville doivent se poursuivre, en particulier dans les entre saisons...
- A propos des 2e résidences, les jeunes ne disposent pas d'un pouvoir d'achat suffisant par rapport aux extérieurs (acheteurs néerlandophones qui peuvent mettre le prix) : les maisons 'villageoises' leur passent sous le nez. Le constat peut être fait également pour La Roche centre, même si le prix des maisons y est plus bas
- La concurrence 'internet' sur le commerce est déjà une faiblesse
- L'indice de vitalité du centre-ville est faible et en baisse, il repose sur 3 critères :

- Proportion de produits semi-courants légers, soit des chaussures, des vêtements...
- Proportion de commerces ouverts depuis 2014
- Proportion de commerces vides

La meilleure ville dispose d'un indice de 0,67. La Roche se situe à 0,42

- Le tableau reprend peu de données sur la sylviculture, or c'est un secteur important, au niveau superficie, recettes et investissements communaux...
- De nombreuses entreprises sont liées au bois, essentiellement dans le secteur primaire, mais peu de transformation
- Ajouter en atout la présence d'un séchoir à grains (certifié bio !) appartenant à la société Cabay (La Roche), sollicité par des Flamands. Spécificité locale à creuser par le bureau d'étude
- Le relais 'Li Terroir' au Chalet est déjà un atout (car il est en place), et non une opportunité
- La question de la présence des producteurs rochois dans la coopérative est posée (peu à ce stade), en raison de l'existence d'une clause de non concurrence dans les statuts de Li Terroir. Les réflexions sont en cours pour faire évoluer la situation, selon l'ADL. Notons que les activités de la coopérative 'Li Terroir' se développent bien, et que le fonctionnement sera appelé à évoluer en conséquence ces prochains temps
- La surface agricole utile est renseignée comme stable. Or, le nombre d'exploitations diminue. Cela se traduit par une augmentation de la taille des exploitations
- Le nombre de producteurs présents sur le territoire (6) paraît faible. Après vérification par l'ADL, on en compte 13... et bientôt 14.
- L'ADL a déjà collaboré avec la 'cellule d'appui à la petite forêt privée' il y a un an et demi. Tous les 'petits' propriétaires forestiers ont été invités à une séance d'info sur les services de la cellule, qui propose aides, conseils, notamment sur les formules de remembrements, ventes groupées... Chacun peut prendre contact pour solliciter un avis, un conseil, une visite de terrain
- Le lac de Nisramont (et ses abords) est un site magnifique, géré par la région wallonne, et actuellement dans un état déplorable. Il s'agit d'un atout, mais également d'une faiblesse vu son état. Des problèmes de sécurité sont évoqués !
- Atout complémentaire : projet de pêche aux carnassiers organisé par Rivéo sur le lac de Nisramont
- La rénovation urbaine mérite de figurer comme atout en matière touristique, et la reprise de Borzée par le groupe Lamy comme opportunité
- La commune est fort souvent (jusque 2 fois par mois) sollicitée pour l'installation de gites de grande capacité. Le Collège fixe la limite à 14 personnes, mais cela n'empêche pas certaines dérives, du type multiplication des gîtes de moyenne capacité... Attention que les balises mises par la commune ne font probablement pas force de loi...
- Les gîtes de grande capacité peuvent devenir une faiblesse dans la mesure où ils peuvent faire fuir les habitants (qui en ont marre du bruit) !
- Concernant la construction d'une image de marque pour la commune, ne pas perdre de vue que la commune porte en son nom le terme 'Ardenne'... Veillons tous à bien inscrire « La Roche-**en-Ardenne**» ☺
- Le nombre de SI (4) dans la commune pose la question des bonnes complémentarités – collaborations, des qualités des prestations de chacun...

Les participants sont ensuite invités à réagir en 3 sous-groupes à propos des différents constats posés par le bureau d'études et la population. Les consignes de travail sont : discuter, compléter les propos, confirmer, infirmer, pointer les données manquantes... Les sous-groupes, animés par la FRW et Orthogone, s'organisent autour des 3 thèmes suivants :

1/ Emploi, économie, commerces, entreprises

2/ Agriculture et sylviculture

3/ Tourisme

Les tableaux et les remarques y liées sont présentés en annexe. Notons encore qu'il est spécifié que les résultats du travail de la soirée ne font pas encore l'objet d'une validation définitive.

3. Divers

4.1. Prochaines CLDR

- Mercredi 18/4 : texte du diagnostic partagé et ébauche de stratégie + présentation de l'ADL (Agence de développement local) de Houffalize-La Roche
- Mercredi 16/5 : suites de la stratégie + présentation du PNDO
- **NOUVEAU ! Samedi 2/6 de 9h30 à 16h : inter CLDR La Roche-Rendeux sur les dynamiques transcommunales**

4.2. Enquête 'Participation citoyenne' :

Claire Gauthier, stagiaire à la FRW, réalise un travail sur la participation citoyenne à travers la réalité des CLDR. Pour le 15 mars, elle invite les membres à remplir un questionnaire d'enquête, dont les résultats serviront de base à son étude. Un lien vers cette enquête sera transmis par mail aux participants. Un exemplaire papier est également donné à ceux qui le souhaitent.

4.3. PNDO :

Le Parc naturel des Deux Ourthes cherche des personnes motivées pour rejoindre :

- le comité de pilotage de la nouvelle charte paysagère
- la commission de gestion (structure qui co-pilote les actions du parc naturel)

Les candidats sont invités à se manifester auprès de la FRW, ou directement auprès du PNDO (061/21 04 00 ou info@pndo.be).

4.4. 'Li Terroir'

Cette coopérative de producteurs locaux de la micro-région, initiée par l'ADL de Durbuy, organise des marchés de produits locaux deux fois par mois à Melreux. Elle livre également des produits locaux à domicile, ou via des points relais. L'un d'eux vient d'ouvrir dans l'ancien hôtel 'Le Chalet' à La Roche. Avis aux amateurs !

Li Terroir lance deux appels : le premier pour récolter des parts et financer la coopérative et le second pour l'achat d'une camionnette de livraison.

Plus d'infos : https://www.literroir.be

4.5. Recrutement

Le GAL 'Pays de l'Ourthe' (association de développement local) recrute pour son siège à Bardonwez un chargé de mission 'Mobilité' (½ temps). Plus d'infos sur le site du GAL : http://www.paysourthe.be/content/le-gal-recrute-un-e-charg%C3%A9-e-de-mission-mobilit%C3%A9

4.6. Appels à projet

La FRW relaie des appels à projets qui peuvent être saisis pour réaliser diverses actions :

❖ **Générations solidaires (date limite : 15 mars 2018)**

L'asbl Générations solidaires, initiée par L'Avenir, lance un appel à projets pour promouvoir et soutenir les initiatives citoyennes valorisant le lien social entre les générations et améliorant la vie quotidienne de chacun. Les projets doivent être portés par des collectifs de citoyens, associés de manière formelle ou informelle, mais pas par des communes, CPAS...
Chaque projet retenu pourra bénéficier de 5 à 10.000 €. Plus d'informations sur le site (dossier à remplir, règlement, idées de projet...) : http://www.generations-solidaires.be/appel-a-projets-2018/

❖ **Petit patrimoine insolite (date limite : 16 avril 2018)**

Le Ministre wallon du Patrimoine a lancé un appel à projets qui vise la restauration et la valorisation de certains éléments du petit patrimoine populaire. Il vise les catégories thématiques suivantes :

- Les enseignes et les devantures de magasin,
- Les réverbères et candélabres,
- Les girouettes, les tables d'orientation et les cadrans solaires,
- Les perrons, les croix de justice et les piloris,
- Les bancs publics, les gloriettes et les kiosques,
- Les mosaïques, peintures murales et les trompe-l'œil,
- Les lavoirs, les glacières et les fours,
- Les gargouilles et cracheurs,
- Les pigeonniers et les colombiers,
- Les murs en pierres sèches,
- Les bornes-frontières.

L'aide maximale s'élève à 15.000 € par projet retenu. Infos complémentaires :
http://collin.wallonie.be/valoriser-le-petit-patrimoine-populaire-insolite

❖ **Culture, jeunesse et citoyenneté (date limite : 11 mai 2018)**

La Province de Luxembourg veut soutenir des initiatives célébrant la paix retrouvée à l'issue de la 1ère Guerre mondiale au travers d'actions culturelles et d'éducation permanente (objectif : transmettre le souvenir de ces épisodes marquants de notre histoire aux plus jeunes, dans un souci de travail de la mémoire, dans l'esprit d'apprentissage des valeurs de respect de l'autre, de tolérance, de civisme, de paix... Chaque projet retenu pourra bénéficier de 500 € à 5.000 €. Plus d'informations sur le site (dossier à remplir, règlement, idées de projets déjà réalisés) : http://www.au-fait.be/index.php/component/content/article/1-latest-news/402-2017-02-27-13-13-21.html

❖ **Vis mon village (date limite : inconnue ➔ l'appel à projet doit être lancé courant mars '18)**

L'objectif de la Fondation Roi Baudouin est de soutenir des projets qui contribuent à améliorer la qualité de vie dans les villages, hameaux et quartiers ruraux tout en favorisant les contacts entre la population locale. Un projet retenu peut bénéficier jusqu'à 5.000 €. En attendant le lancement officiel, on peut se tenir au courant et découvrir le type de projets retenus sur le site de la Fondation Roi Baudouin : https://www.kbs-frb.be/fr/Newsroom/Press-releases/2017/20170911ND.

Les liens internet vers ces appels seront transmis par mail aux participants. La FRW se tient à disposition pour toute suite utile.

La FRW clôture la rencontre et remercie la Commission pour sa participation.

Catherine Servotte et Jean-Christophe Simon,
Agents de développement à la FRW

AFOME relatif au « Travailler à La Roche-en-Ardenne » (annexe au compte-rendu de la CLDR du 7/3/18) // **Légende : en rouge : éléments à changer, nuancer, reformuler & en vert : à ajouter**

Thématiques	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Enjeux
Emploi	Taux d'activité et taux de chômage Peu de bénéficiaires du RIS, revenu d'intégration sociale (27 en 2016, en baisse depuis 2011) Services d'aide aux demandeurs d'emploi : CPAS, Intégra +, Agence locale pour l'emploi, ADL Quelques employeurs : LS Frais, Floréal, la commune, le CPAS, les écoles, le supermarché Taux d'emploi des jeunes 15-24 ans en baisse depuis 2012	Déclin des volumes d'emplois salariés et indépendants Faible revenu de la population (médiane = 20.334€ par déclaration en 2015 contre 22.000€ en Wallonie et communes limitrophes) Départ de la FTLB (-32 emplois dont des Rochois) et du centre d'action touristique des provinces wallonnes (-7 emplois) Manque de gros employeurs Offre d'emplois salariés locaux insuffisante → population de travailleur « migrante » 1028 travailleurs résidants contre 730 emplois salariés offerts sur la commune (275 y habitent et travaillent) → caractéristique d'une commune résidentielle avec petit pôle commerçant	Pôles d'emploi à l'extérieur de la Commune, notamment au GDL et à Marche	Gros employeurs à l'extérieur de la Commune, notamment au GDL et à Marche Perte d'emploi dans l'enseignement	*Création d'emplois pour les jeunes sur la commune* *Favoriser la possibilité pour les jeunes de créer leur activité. Faire comprendre aux jeunes qu'il y a du potentiel* *Développement d'activités en lien avec les ressources du territoire (production locale)* *Retrouver le « bonheur de nos villages » (en lien avec les autres piliers)* *Réflexion transversale : la commune est globalement dans une situation difficile (selon de nombreux indicateurs), c'est donc le moment de mettre en place un réel changement de mentalités et des pratiques nouvelles*
Economie (hors commerces)	Polarité urbaine de La Roche : commerces, services, écoles… Trois zones d'activités avec des disponibilités foncières: ZAE, zone d'activités économiques d'Idelux à Vecmont (13 ha dispo + 2 halls relais) et à Warempage (1,6 ha dispo) et ZAE communale à Samrée (1,4 ha dispo + atelier rural) Plus de la moitié des entreprises dans la construction(local) Activités économiques liées à l'agriculture et la sylviculture très présentes (115/461 assujettis) Projet d'extension de la carrière de Diable Château ADL (intercommunale avec une permanence à LR) pour améliorer l'économie et créer de l'emploi	ZAE : transferts d'entreprises locales, peu de créations Spécificité de LR : que des TPE; 461 assujettis à la TVA dont 314 personnes physiques; 91 SPRL et 25 S.A. Tendance à penser trop La Roche en Ardenne comme ville et pas assez comme commune Projet d'extension de la carrière de Diable Château	Commerce en ligne Essor des productions locales et prise de conscience pour une consommation responsable	Concurrence de l'e-commerce et des pôles commerciaux voisins	*Maintien du statut et de la fonction de « ville » avec son effet polarisateur : avec des emplois, des services, des commerces, des habitants…* *Renforcement des zones d'activités en adéquation avec le caractère vert de la commune* *Dynamiser les TPE (augmenter les nombres d'emplois au sein des TPE existantes parallèlement à la création de nouvelles entreprises)* *Encouragement de la consommation locale* *Mutualisation des volontés* *Retour vers des formes de coopérative* *Le centre de LR-e-A a toujours été caractérisé par un esprit entrepreneurial qu'il faut exporter vers les villages également*

Thématiques	**Atouts**	**Faiblesses**	**Opportunités**	**Menaces**	**Enjeux**
Commerces	Centre-ville commercial (centre de très petite ville avec spécialisation en HORECA) 127 commerces de proximité Rénovation urbaine Epicerie ambulante (depuis Tenneville) et boulanger depuis Rendeux (camion surgelés) ADL, GAL	Faible vitalité de l'ensemble des commerces et cellules commerciales souvent trop petites Manque d'attractivité du centre-ville : commerces peu diversifiés, horaires d'ouvertures, stationnement payant… loyers trop élevés Indice de vitalité = 0,42 (en baisse) comprenant le taux de commerces de produits semi-courants légers 26% 65%des commerces restés ouverts depuis 2014 Commerces ouverts : 87%, cellules vides très visibles Population vieillissante et grande part des ménages de type isolé '65, clientèle résidente en baisse Pas de commerce dans les villages Disparition de l'association de commerçants Presque aucun restaurant hors centre Souvent manque d'investissement dans les commerces depuis des années Concurrence 'internet' et pôles voisins	Nouvelles formes de commerce (en ligne) Collaboration SI/ADL/commerçants et autres partenaires Potentiel HORECA dans les villages (exemple de Mousny)	!!! Concurrence 'internet' et pôles voisins ➔ en FAIBLESSE	*Augmentation de l'attractivité commerciale de la ville* *Diversification de l'offre commerciale (y compris l'offre en cellules commerciales plus grandes)* *Gestion du parking hors saison* *Profiter de la Silver économie (consommateurs de plus de 65 ans) et notamment avec des activités en semaine (aussi enjeu pour le tourisme)*

Thématiques	**Atouts**	**Faiblesses**	**Opportunités**	**Menaces**	**Enjeux**
Agriculture et sylviculture	Activités économiques liées à l'agriculture et la sylviculture très présentes (90% pré // élevage bovin & laitier en majorité) > Pilier économique : 115 assujettis TVA (sur 461) Surface agricole utile stable (3920 ha soit 28% de la superficie globale de la commune) Repreneur familial dans la plupart des grosses exploitations Stabilité relative du prix des terres de culture Rôle important de l'agriculteur dans le maintien et l'entretien des paysages Initiatives communales : commission agricole, asbl Promotion de l'Agriculture (unique dans la région!), ramassage déchets spéciaux, taille des haies, mise en location de 102 ha communaux, remembrement forestier... Initiatives de diversification agricole et horticole et de type circuit court (GAL, ADL) Produits de terroir ~~de qualité~~ : 14 produc. en 2018 Maintien d'une agriculture familiale Développement du bio (12 élevages en 2017) Le bois et la forêt communale = 22% recettes 2016 soit 1.723 923.41€ (19% vente, 3% chasse)	Diminution du nombre des exploitations (-41% de 2000 à 2014) Difficulté d'accès à la terre Infrastructures – charrois peu intégrés Vieillissement des exploitants ➜ problème de reprise et difficulté à se lancer dans la diversification Peu d'entraide entre agriculteurs Le secteur secondaire (transformation) du bois est peu présente sur le territoire Faible diversification des exploitations agricoles Circuits courts à l'état embryonnaire mais en progression Développement de l'agriculture intensive ? Utilisation de pesticides ? Manque de transformation des ressources locales (lait, viande, bois...) Peu de diversification vers le tourisme : camping/gîtes, fermes pédagogiques... Surdensité du gibier en forêt : impact économique	Réforme du bail à ferme et changement de la PAC Nombreuses initiatives européennes et régionales (OEWB Office économique wallon du bois: panorama de la filière bois, Bois local, Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée ~~Futur relais Li Terroir en face du Chalet~~ Attente de la population pour une alimentation saine et de qualité (la société évolue), avec une agriculture de qualité	Réforme du bail à ferme Changement de la PAC, Politique agricole commune Changement climatique	*Equilibre entre la population **(habitants, touristes...)** et les activités agricoles et forestières actuelles dans le respect des paysages et de la biodiversité* *Développement d'activités en lien avec les ressources du territoire et **soutien des productions locales (retrouver un réflexe local)** et des nouvelles formes de distribution* *Maintien d'une agriculture 'saine' et à taille humaine* *Reconquérir la dignité pour le consommateur et le producteur. Idem pour le bois : se recentrer sur le local*

Réactions, ajouts, compléments

➜ Remarque globale : étoffer la partie 'bois' et 'pêche' dans cet AFOME car peu d'éléments

➜ Au niveau des faiblesses :

Quand les agriculteurs sont âgés, il est difficile de penser à se reconvertir et se lancer dans de la diversification.

Sur le peu d'entraide entre agriculteurs : il n'est pas évident de partager du matériel en commun car qui paye si le matériel est en panne/cassé, qui l'utilise à quel moment... ?

Développement de l'« agriculture intensive » : élément à vérifier car un poulailler de 10.000 têtes n'est pas forcément de l'intensif ?!? A voir ce qu'on met derrière comme définition...

Utilisation de pesticides à vérifier : le bio utilise aussi des pesticides et est-ce qu'on en utilise plus à La Roche qu'ailleurs ? Il y a quand même des normes à respecter...

Pour la diversification : difficile d'en faire quand on est âgé et quand on n'en a jamais fait, il faut travailler 7j/7, il est plus facile de s'y lancer quand on est en couple et que le conjoint travaille et ramène un salaire, utile en cas de souci.

Manque de transformation des ressources locales (lait, viande, bois...) mais ça peut devenir un atout, une opportunité s'il n'y a rien ou presque rien !
Au niveau du bois, le peu de transformation est confirmé au niveau secondaire mais il y a également une faiblesse au niveau primaire : les exploitations sont peu nombreuses en matière de gestion, reboisement, présence de pépinières (pas de marchands de bois, pas d'exploitants... plutôt localisés sur Manhay)

➜ Idées de projets :
- Pour favoriser et booster l'économie locale, la Commune (ou autre opérateur) pourrait modifier les critères des cahiers de charge, en restant dans la légalité : ainsi au lieu du prix, on pourrait mettre comme critère prédominant, l'empreinte carbone et de ce fait, c'est l'entreprise locale qui a le moins de km à faire, qui aurait une chance d'être reprise.
- Création d'emplois, avec incitants, dans le secteur primaire et secondaire du bois (pépiniériste, exploitant...)
- Améliorer les voiries pour l'exploitation du bois dans la forêt, bien nécessaire pour le propriétaire autant que l'exploitant
- Encourager le maraichage
- Amener le sujet de la diversification au sein de la commission agricole et de l'asbl Promotion de l'Agriculture (car on n'en parle jamais)

Thématiques	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Enjeux
Tourisme	Pilier de l'économie locale 4 attractions touristiques reconnues Nbreuses animations, équipements, sites, événements, activités (pas un WE sans anim.) Nbreux acteurs : 4 SI, 1 MT, ADL + des privés… Nbreux canaux de communication : multilingue, site internet de la commune, FTLB, SI, MT, journal comm.? Pêche (Riveo, magasin, spot de pêche reconnu, stés locales de pêche) **Potentiel important, filière à gérer et exploiter davantage, en lien avec Nisramont !** Centre-ville commercial + piétonnier Site de baignade de Maboge classé « Zone d'excellente qualité » Identité sportive autour du kayak et du vélo (route, en augmentation), du sport aventure ainsi que des promenades **Quid de l'évolution du poids de l'activité 'kayak', de son caractère 'durable' ?** **Attention, image 'vélo' de la commune : porteuse aussi de nuisances** Réseau de promenades balisées Accueil motards : 60 empl. au centre-ville Tourisme de mémoire (2e guerre mondiale) Offre en hébergement variée avec capacité d'accueil importante : 70 à LR et 41 dans les villages ; 13 hôtels (max 12 ch.) : 6x2* ; 6x3* ; 1x4* ; Floréal (114 ch 3*) ; 14 campings ; 18 chambres d'hôtes et 64 gîtes Nbr 2e résidences : ressources pour les activ. et la commune (taxe: 550 €/an/scde résd.) 22 zones de loisirs (40 ha dispo sur 122 ha) Revenus liés à la taxe communale (taxe de séjour : 1€/nuitée/pers ou forfait de 55 €/an/pers)	Commune trop axée sur le tourisme Vieillissement de certaines attractions. Musée des grès en perte de vitesse : quel avenir ? Infos touristiques multiples : recoupements parfois erronés Beaucoup d'acteurs sur la thématique « tourisme » Nombreuses cellules vides dans le piétonnier (peu attrayant) **Désertification du bas de la ville, au-delà de l'église. Un projet 'rénovation urbaine' y est prévu…** Heures d'ouverture inadéquates (ex : fermeture le lundi de carnaval) **Manque d'activités et d'animations en soirée dans le centre** Sentiment d'envahissement : vélos ! Offre en hébergement répertoriée en diminution (lien avec Borzée) et friche hôtelière en Ville Image de clientèle 'camping' à la Roche Niveau de gamme des hôtels et restaurants peu élevé Vieillissement des 2e résidences en bordure de l'Ourthe → dégradation de l'image du tourisme résident Recensement incomplet des hébergements touristiques (hébergements volontairement non reconnus)	Réflexion **(il y a plus que de la réflexion !)** en cours sur la destination Ardenne et le label qualité Wallonie Route d'Artagnan (randonnées équestres européennes) PNDO: tourisme durable et circuits vélo Renouveau de l'attrait pour des campings de qualité Développement du tourisme d'affaire, notamment via l'offre « sport aventure » Charte « gîte » du CGT, ligne de conduite du PNDO	Dépendance aux subsides **Vivre sur ses acquis ! En matière de tourisme, mais pas seulement, les mentalités et les comportements de chacun doivent évoluer, il faut se renouveler, proposer plus et mieux ☹ !!!** Intégration sociale et paysagère du tourisme Gestion des implantations touristiques dans les zones de loisirs en vallée (impact paysager et équipement)	*Construction d'une image spécifique à La Roche – **Voir terme 'Ardenne', mais creuser 'nos' spécificités ! : à intégrer dans enjeu global 'Tourisme qualité et durable'*** *Développement d'un tourisme durable et de qualité : **il s'agit du fil rouge principal, duquel découleront concrètement les différentes mesures…*** *(prévenir et lutter contre le tourisme de masse, renforcer la qualité, limiter les gites de grande capacité…)* ***Le tourisme de masse est déjà une réalité dans le centre-ville. On le veut et on doit le gérer, limiter les nuisances. La situation est autre dans les villages…*** *Valorisation des atouts (itinéraires, sites…) : **à intégrer dans 'tourisme durable et de qualité'*** *Soutien à une politique permettant au tourisme de se renouveler sans pour autant trahir l'identité de La Roche* **A intégrer dans 'tourisme durable et de qualité'** *Amélioration des relations avec le touriste, notamment par la pratique des langues étrangères par les différents acteurs* **Il ne s'agit pas d'un enjeu majeur en soi : intégrer le principe dans enjeu 'tourisme durable et de qualité'**

Marloie, le 20 avril 2018

Compte-rendu de la Commission locale de développement rural de La Roche-en-Ardenne du 18/04/18

Présents : Guy Gilloteaux, Paul Deville, Philippe Poncelet, Eric Thomas, Josette Fauconnier, Etienne Jacques, Henri Collard, Julie Sacre, Pascal Lucas, Albert Gillet, Hubert Batteux, Pascal Roger, Anne-Michèle Archambeau, Michael Bouvy, Charles Louis, Laetitia Pirotton, Véronique Poncelet, Annie Duterme

Agent relais ODR : Jean-Michel Bodelet

Bureau d'étude Orthogone : Pierre Poncelet, Thomas Poncelet, Gwenael Devillet

FRW : Florence Lesuisse et Jean-Christophe Simon

Excusés : Léon André, Alexandre Poncin, Christiane Collinet, Séverine Georges, Anne Mottet, Michel Burhain, Patrick Volvert, Claude Perremans

L'ordre du jour de la réunion se présente comme suit :

- Accueil par le Président et présentation de Johanna Lieckens, auteure du logo de l'ODR
- Approbation du compte-rendu de la CLDR du 7/3/18
- Présentation des objectifs et actions de l'ADL Houffalize-La Roche
- Connaître le présent : le diagnostic de territoire
- Divers (liste abréviations, CLDR du 2 juin, appels à projets...)

---

1. Présentation du logo de l'Opération de Développement Rural (ODR) par Johanna Lieckens

La séance débute par la présentation du logo de l'ODR par Johanna Lieckens (habitante de Bérismenil), qui a réalisé le logo de l'opération de développement rural suite à l'appel lancé par la commune. Ce travail a été effectué dans le cadre de ses études, raison pour laquelle elle est accompagnée par son professeur. Il est suggéré à Johanna de proposer l'une ou l'autre variante de son travail, notamment en agrandissant les racines de l'arbre, symbole de nos racines, et de remplacer la 'coupole' par la carte du territoire communal... La commune et la CLDR remercient chaleureusement Johanna et lui remettent un panier de terroir et un livre en guise de reconnaissance.

2. Approbation du précédent compte-rendu

Le compte-rendu de la précédente réunion, consacrée à l'analyse du troisième et dernier pilier 'Travailler à La Roche' est approuvé à l'unanimité, moyennant les précisions suivantes :

- Dans le point 3, il ne s'agit pas d'un séchoir à bois (de la société Cabay à La Roche), mais bien d'un séchoir à grains. A noter qu'il est certifié bio.

3. Présentation de l'ADL (agence de développement local)

Julie Sacre, membre de la CLDR et coordinatrice de l'ADL (agence de développement local) de Houffalize – La Roche-en-Ardenne, présente à la CLDR les principes de fonctionnement et la stratégie suivie par cette structure transcommunale. Nous renvoyons le lecteur en annexe à la présentation PPT.

L'exposé amène les réflexions et questions suivantes :

La commune de La Roche est partenaire, parfois de longue date, de plusieurs structures qui mènent des projets et actions dans des domaines variés. Certains de ces 'partenariats' sont le fait de toutes les communes wallonnes (Contrat de rivière, Département Nature et Forêt, Maison du Tourisme, services de secours...), d'autres à l'inverse sont propres à la commune de La Roche, et représentent un choix des autorités locales : Agence de Développement Local (ADL), Parc Naturel des Deux Ourthes (PNDO), Groupe d'Action Locale Pays de l'Ourthe (GAL), bibliothèque publique, Intégra+... Ces structures couvrent des champs d'action assez vastes : économie, aménagement du territoire, culture, mobilité douce, environnement, intégration sociale, énergies... De toute évidence, le territoire communal n'est pas pertinent pour gérer une série de thématiques.

A la vision de la stratégie de l'ADL, il apparaît que des projets (relatifs au 'vélo' par exemple) sont portés simultanément par plusieurs structures, ce qui requiert un travail de coordination et de concertation important pour éviter les doublons et les pertes d'énergie. Il est précisé qu'aucune structure ne chapeaute toutes les autres. Les territoires d'action, les modes de fonctionnement et principes mêmes d'existence sont propres à chacune d'elle.

Une question centrale mérite également d'être soulevée par rapport à la manière dont chaque commune s'implique dans l'une et l'autre de ces structures, et par conséquent aux bénéfices que chacune d'elles en retire. Les réflexions menées dans le cadre de l'opération de développement rural représentent une occasion de se repositionner, voire, ici ou là, de déplacer quelque peu les 'curseurs'.

Pour établir une stratégie cohérente dans le cadre du PCDR, il est essentiel de bien cerner ce que fait chacun. A cette fin, la FRW invite chaleureusement ☺ les participants à s'inscrire à la réunion programmée le samedi 2 juin, organisée conjointement avec la CLDR de Rendeux. Lors de cette journée, 9 structures 'transcommunales' (actives simultanément dans les deux entités) viendront présenter leurs missions et poser un regard 'extérieur' sur les réalités des territoires et leurs perspectives. Parmi les objectifs de cette journée figure aussi l'identification de projets et actions porteurs et fédérateurs dans l'une et l'autre des communes.

En ce qui concerne la stratégie menée par l'ADL, notons par exemple le 'soutien au vélo comme produit touristique du territoire'. Les constats posés lors des consultations éclairent sur les impacts 'plutôt négatifs' de ces activités. Il s'agit en l'occurrence d'un sujet (et il y en a d'autres...) pour lequel un équilibre devra être recherché, en concertation avec les diverses forces vives.

Lors de la prochaine CLDR en mai, le Parc Naturel des Deux Ourthes sera invité à présenter ses activités à l'assemblée.

4. Le diagnostic partagé

Le diagnostic 'partagé' correspond au croisement des données de l'auteur (analyse socio-économique) et de l'avis de la population / CLDR. Le document correspond à la version rédactionnelle et synthétique des 3 tableaux AFOM (vivre – habiter – travailler à La Roche) qui ont été abordés avec la CLDR lors des trois premières séances.

Il s'agit d'un document 'provisoire', à affiner au fil des prochaines étapes. Néanmoins, le document constituera in fine la partie centrale du PCDR. Il est important qu'un lecteur extérieur à la commune perçoive clairement les enjeux du territoire indépendamment de toute autre lecture. À ce stade, toute une série de questions – problématiques restent encore sans réponse...

Prochainement, la CLDR sera amenée à se prononcer sur les thématiques majeures, à approfondir en priorité. Diverses démarches seront entreprises pour compléter la bonne connaissance du territoire et identifier les leviers d'action dont dispose la commune pour agir. Ces démarches pourront consister selon les cas à organiser des groupes de travail ouverts à des extérieurs (habitants, personnes ressources...), consulter un public-cible particulier (aînés, agriculteurs...), préparer une visite de terrain...

Le diagnostic partagé a été envoyé avec l'invitation à la réunion. Une petite dizaine de participants ont pris connaissance du document. Il est regretté que les consignes de lecture n'aient pas été plus précises dans l'invitation. Pour rappel, il était demandé de prendre connaissance du document et de préparer des questions en cas de désaccord ou d'incompréhension.

Les discussions portent sur les difficultés que peuvent avoir des habitants 'lambda' à se prononcer sur les qualités d'un document tel que présenté, ainsi qu'à la disponibilité que cela requiert.

Voici quelques bonnes questions à se poser par rapport au diagnostic partagé :

- Le document de l'auteur est-il complet à ce stade ?
- Les forces et faiblesses principales de la commune sont-elles bien identifiées, traduites, pondérées ?
- Les besoins des habitants et de la commune, lorsqu'ils ont été exprimés, sont-ils conformément transcrits ?
- La vision d'avenir proposée par l'auteur correspond-elle aux réalités locales, aux souhaits de la population et des élus...?
- ...

Les commentaires – remarques - questions suivants sont émis :

- Le texte est agréable à lire. Il manque toutefois des repères, des points d'ancrage pour permettre de se positionner. Par exemple, on mentionne une grande surface forestière mais est-elle bien gérée ? Quelle en est la qualité ?
- Il est difficile de dire si le texte est fidèle au débat car chacun l'aborde avec sa sensibilité. Il semble que globalement c'est ce qui a été dit.
- Le texte est ardu et peu digeste. Il y a trop d'informations et trop d'abréviations.
- On sent que cela a été écrit à 3 mains. Il faut absolument une relecture extérieure.
- Peut-on savoir la part de pâturage occupée par des vaches ou des chevaux ? L'utilisation de terre agricole pour du « loisirs » est-elle pénalisante pour les agriculteurs ? →Quelques personnes dans la salle précisent que les privés qui ont des chevaux sont des locaux ; le problème vient plutôt de l'achat de terrains par de gros propriétaires 'extérieurs'. De même, les terres utilisées pour l'agriculture sont menacées par la culture des sapins de noël, plus rentables...
- Dès qu'une exploitation arrête ses activités, les terres sont reprises par une autre car les agriculteurs ont besoin des terres pour garder les primes. Ce système de prime mise en place par le passé est pervers : sans les primes les agriculteurs ne peuvent plus s'en sortir.
- Ce que l'on constate également c'est que les agriculteurs ont leurs terres réparties sur plusieurs villages ce qui n'était pas le cas avant (on restait dans son village).
- Au niveau économie/tourisme, les remarques suivantes sont soulevées :
  - P. 5 La commune est propriétaire de certaines attractions mais c'est le SI qui les gère.
  - P. 6 Quel est le rapport entre la route d'Artagan et la Vélomédiane ?!
  - P. 7 L'association des commerçants est en train de se recréer à La Roche
  - P. 7 Même s'ils sont peu nombreux, il y a encore quelques commerces dans les villages !
  - P. 10 Dès réflexions sont initiées quant au moyen d'accueillir des médecins supplémentaires mais la commune n'a pas répondu à l'appel à Projet de la Province du Luxembourg (c'était prématuré).

La FRW, quant à elle, pointe de manière générale les carences suivantes :

- Style rédactionnel approximatif et hasardeux, nombreuses fautes d'orthographe
- Informations manquantes : déchets, projets carrière, piscine...
- Avis de la population et/ou de la CLDR pas toujours clairement retranscrits
- Manque de pondération des informations : mix de données importantes et de détails
- ~~Quelques informations en doublon~~
- ...

Le travail de coordination entre la FRW et l'auteur de programme se poursuit...

5. Les thèmes à creuser...

Au terme de la rencontre, en fonction des différents débats menés en commission, les participants sont invités à choisir 3 thématiques prioritaires, qui à leurs yeux apparaissent comme essentielles à aborder... Les choix peuvent être opérés au sein des thématiques proposées, mais d'autres thèmes peuvent également être suggérés...

Dans le tableau ci-dessous figurent les 'cotes' attribuées à chaque thème, sachant qu'un '3' vaut pour un choix de première priorité... et un '1' pour un choix de troisième priorité. Me suis-je bien fait comprendre ? ;-) Exemple pour la thématique social – services – santé, 2 personnes ont jugé qu'il s'agissait du thème le plus important à aborder.

Nous reviendrons lors de la prochaine séance de CLDR sur les résultats de ce rapide 'sondage', qui précisons-le d'emblée présente certaines limites.

Social – services – santé	1-1-2-3-1-3-1	12
Patrimoine naturel – environnement	3-3-1-1-1-3	12
Patrimoine bâti		0
Mobilité et sécurité routière	1-1-3-1-2-1-1-2-1-2	15
Tourisme	2-2-2-2-1-2	11
Energies	1	1
Agriculture – sylviculture	3-2-1	6
Economie – emplois – commerces	3-1-3-3-3-3-2-3-1-3	25
Vie associative et culturelle	2-3-3	8
Logement	2-2-2-2	8
Aménagement du territoire	3	3
Aînés PMR Jeunes	2-2	4
Jeunesse enseignement	3	3

6. Divers

1. **Un projet de centrale de production d'électricité dans la vallée du Royen ?**
   L'actualité récente fait état d'un projet de centrale de production d'électricité dans la vallée du Royen, à l'instar de la centrale de Coo. Le bourgmestre explique que plusieurs sites en Province du Luxembourg ont en effet fait l'objet d'études pour voir les potentialités. Mais si le site du Royen a été envisagé, il ne sera finalement pas retenu.
2. **Les prochaines rencontres de la CLDR sont fixées comme suit :**

- **Mercredi 16/5 à 20h :** projets du PNDO + suites diagnostic & stratégie
- **Samedi 2/6 de 9h30 à 16h30 :** inter CLDR La Roche – Rendeux à l'hostellerie de la Clairefontaine
  - ➔ Cette rencontre du samedi 2 juin est une réunion officielle de la CLDR, qui pour des raisons d'organisation se fera sur inscription. Il est prévu en matinée une présentation en plénière de chacune des 9 structures 'sélectionnées', et l'après-midi une réflexion commune par commune, avec les représentants des structures, pour faire avancer les réflexions. Cette étape apparaît tout à fait centrale pour parfaire la connaissance du territoire des communes par les CLDR.

3. **Liste des abréviations :**
   La FRW a compilé une (longue!) série d'abréviations, dont la plupart sont utilisées dans l'un ou l'autre document de travail. Cette liste sera transmise avec l'invitation à la prochaine invitation.
4. **Visite(s) de terrain :**
   A ce stade des réflexions, il pourrait être intéressant d'organiser une visite de terrain du territoire communal avec la CLDR, pour que chacun puisse visualiser concrètement différents sites évoqués ici et là dans les débats. Le sujet sera abordé lors d'une prochaine séance.
   - ➔ *NB : Une visite de ce type a été organisée dans la commune de Beauvechain le samedi 14 avril, à laquelle participaient deux membres de la CLDR de La Roche, ainsi que des représentants de Erezée, Houffalize, et majoritairement Rendeux.*
5. **Pause électorale (réunions publiques)**
   En raison d'un risque de 'pollution' des débats, la FRW est tenue, par directive ministérielle, de ne plus tenir de séances publiques au-delà du mois de mai. L'organisation des prochaines

étapes de travail devront tenir compte de ces dispositions. La CLDR peut toutefois continuer à se rassembler, puisqu'il s'agit d'un cercle 'fermé'.

6. **Appels à projets actuellement en cours.**
   - ***'Vis mon village'***

     Soutien aux habitants qui veulent réaliser un projet concret pour/dans leur village, afin d'améliorer la qualité de vie, de favoriser les contacts entre des groupes d'habitants larges et diversifiés.

     Pour qui ? Les projets peuvent être introduits par des habitants du village associés de manière formelle ou informelle ou des associations ou organisations travaillant au niveau local (les activités doivent toucher tous les habitants du village !)

     - Lancement de l'appel 5/04/2018 - Clôture 21/06/2018
     - Annonce sélection 15/10/2018
     - Soutien financier : jusqu'à 5.000€
     - Contact : Fondation Roi Baudouin - Informations générales +32-2-500 4 555

   - ***'Voies lentes'***

     Concrétisation d'aménagements cyclables et cyclo-piétons.

     Accessible à toutes les communes wallonnes – 100.000 euros – 75%

     Attention particulière aux aménagements cyclables et cyclo-piétons qui assurent un accès direct au RAVeL ou une liaison inter-villages ou inter-quartiers. Ces aménagements participent à la mise en réseau et à la continuité des itinéraires cyclables et cyclo-piétons de façon à les rendre plus attractifs dans leur usage quotidien. De plus, une signalisation directionnelle adaptée doit permettre d'assurer la visibilité de ces itinéraires et rendre leur utilisation plus aisée.

     Les candidatures doivent être introduites jusqu'au 11 mai 2018.

     http://mobilite.wallonie.be/news/subventions-en-mobilite-douce--appel-a-projets

   - ***'Culture, jeunesse, Citoyenneté #5'***

     Soutenir des initiatives célébrant la paix retrouvée à l'issue de la 1ère Guerre mondiale au travers d'actions culturelles et d'éducation permanente permettant de valoriser la créativité et l'initiative de ce secteur (transmettre le souvenir de ces épisodes marquants de notre histoire aux plus jeunes, dans un souci de travail de la mémoire, dans l'esprit d'apprentissage des valeurs de respect de l'autre, de tolérance, de civisme, de paix...)

     - De 500 € à 5.000 €
     - DOSSIER DE CANDIDATURE à déposer pour le 11 mai 2018
     - RÈGLEMENT disponible sur demande : citoyennete.mobilite@province.luxembourg.be

➔ La question est posée de savoir si les subventions 'voies lentes' pourraient être sollicitées pour la réfection des caillebotis de la fagne de Samrée. La FRW se renseigne, mais à première vue, cela semble peu probable vu le contexte.

➔ Le Bourgmestre éveille l'attention, exemple à l'appui, sur les appels à projets et leurs conséquences, notamment en matière d'entretien.

➔ La FRW ne remplit pas elle-même les dossiers de demande de subvention, mais peut apporter ses conseils et son aide, notamment en matière de relecture.

La FRW remercie les participants pour leur présence et clôture la séance.

Pour la FRW, Florence Lesuisse et Jean-Christophe Simon

Marloie, le 22 mai 2018

Compte-rendu de la Commission locale de développement rural de La Roche-en-Ardenne du 16/05/18

Présents : Guy Gilloteaux, Paul Deville, Léon André, Alexandre Poncin, Christiane Collinet, Séverine Georges, Josette Fauconnier, Etienne Jacques, Julie Sacré, Pascal Lucas, Anne Mottet, Marie-Chantal Bertron, Hubert Batteux, Pascal Roger, Anne-Michèle Archambeau, Charles Louis, Laetitia Pirotton, Annie Duterme

Agent relais ODR : Jean-Michel Bodelet

Bureau d'études Orthogone : Thomas Poncelet

PNDO : Vincent Van Der Heyden

FRW : Catherine Servotte et Jean-Christophe Simon

Excusés : Michel Burhain, Patrick Volvert, Claude Peremans, Albert Gillet, Véronique Poncelet, Michael Bouvy

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- Accueil par le Président
- Approbation du compte-rendu de la CLDR du 18/4/18
- Connaître le présent : présentation des objectifs et actions du Parc naturel des Deux Ourthes
- Construire l'avenir : 1ère ébauche de stratégie du PCDR… qui sera postposée à une prochaine CLDR
- Divers

1. Accueil

Guy Gilloteaux, Président de la CLDR, accueille les membres de la Commission et Vincent Van Der Heyden (Directeur du PNDO) en les remerciant de leur présence. Il leur annonce qu'après la CLDR du 2 juin, on rentre dans la phase des affaires prudentes vu les élections communales d'octobre. Aussi, les réunions de la Commission vont être suspendues pour reprendre fin 2018 – début 2019, lorsque la CLDR sera recomposée au niveau du ¼ communal (pour 'coller' aux représentants du nouveau Conseil communal).

2. Approbation du compte-rendu du 18/4/18

Le compte-rendu de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

Dans la foulée, Jean-Christophe Simon en profite pour rappeler :

1/ Les acteurs du PCDR et leur rôle :

- **Commune** : maître d'œuvre de l'opération
- **CLDR** : organe consultatif qui planche sur le contenu du PCDR
- **Orthogone** : bureau d'études qui rédige le PCDR
- **FRW** : accompagne le processus participatif et l'ODR en général, anime les réunions, propose les méthodes, etc
- **Région + Administration** : négociation, subsides,...

2/ Les 6 parties du PCDR et le stade d'avancée :

1. Analyse socio-économique du territoire (données travaillées lors des 1ères réunions de CLDR via les AFOM)
2. Résultats de la consultation citoyenne (synthèse de toutes les réunions qui auront eu lieu dans le cadre de cette opération)
3. Diagnostic du territoire (croisement des données de la population et des statistiques, dont la 1ère ébauche a été passée en revue lors de la précédente réunion)
4. Stratégie (objectifs à atteindre pour développer et dynamiser la commune)
5. Fiches projets (fiches décrivant les futurs projets)
6. Tableau récapitulatif

3. Connaître le présent : présentation du PNDO, Parc naturel des Deux Ourthes

Créé en 2001, le PNDO couvre les communes de La Roche-en-Ardenne, Bertogne, Gouvy, Houffalize, Sainte-Ode, Tenneville. Vincent Van Der Heyden, son Directeur, présente à la CLDR les principes de fonctionnement d'un parc naturel et les missions attribuées (ce n'est pas une réserve naturelle !).

⇨Pour plus de détails, nous renvoyons le lecteur à la présentation du powerpoint annexé.

Réflexions et questions suite à l'exposé :

Sur la protection des paysages, la Parc émet des recommandations aux 6 communes. A noter que la charte paysagère, actuellement revue, n'a pas une valeur contraignante, elle est mise à disposition des élus qui doivent se l'approprier. Au niveau des permis d'urbanisme, le parc remet des avis consultatifs (avant, le Parc remettait un avis sur tout mais actuellement, les missions ont été « rabotées » et limitées aux gros dossiers).

En parallèle, le PNDO a différentes lignes de conduite (à valeur d'orientation) sur :

- Les gîtes de grande capacité
- Les trackers solaires
- Les éoliennes
- Les porcheries.

Quelques membres de la CLDR attirent l'attention du Directeur du parc sur l'entretien des projets menés mais ni le parc, ni le Développement rural n'ont des subsides pour entretenir les réalisations (ex : caillebottis, balises..).

La maison du PNDO, située à Houffalize, sera rénovée prochainement. Inclus dans le PCDR de Houffalize via un addendum, ce projet de rénovation est transcommunal et à cet égard, va bénéficier de subsides très intéressants (90% du Développement rural et 10% de 'part locale'). Pour information, la maison du parc est ouverte aux associations des 6 communes que le PNDO couvre.

Le PNDO n'est pas contre le castor, y est plutôt favorable car c'est un animal bienfaisant qui apporte beaucoup en termes de biodiversité mais il faut être tempéré et raisonné : à certains endroits, c'est problématique et il y a des solutions à trouver au cas par cas.

➢ *Sur les projets en cours* :

Plus spécifiquement, sur la commune de La Roche-en-Ardenne, pour le projet de mobilité lente avec le balisage des points nœuds, le parc investigue la possibilité de liaison entre Houffalize et La Roche (mais difficile vu les pentes très fortes). Vincent Van Der Heyden interpelle la CLDR à ce sujet pour récolter des idées de tracés (via l'antenne GSM ? le Diable château ?). Guy Gilloteaux rappelle que les activités vélo ne doivent pas être limitées aux élites sportives (qui recherchent les dénivelés) et informe que la Roche est intéressée, tout comme Rendeux, par une connexion lente (sur chemin plat) jusque Liège. Le projet est en cours.

Josette Fauconnier annonce que, dans le cadre d'un projet Interreg du PNDO, des élèves en maçonnerie de l'Athénée de La Roche sont actuellement en train de rénover un mur en pierres sèches au Deister, sous la houlette de formateurs aguerris (AWAP, Agence wallonne du patrimoine). Une petite inauguration est prévue ce vendredi 18 mai à 15h sur le site du Deister.

Le projet autour de la laine n'a pas beaucoup de succès car il est difficile de trouver des acheteurs.

Les participants sont invités à emporter diverses brochures mises à disposition.

4. Construire l'avenir : 1ère ébauche de stratégie du PCDR

A ce stade, les diagnostic et stratégie du PCDR méritent encore d'être travaillés par l'auteur. Par ailleurs, il est délicat de poser des choix stratégiques importants maintenant, alors qu'on approche de la période électorale. D'un commun accord entre la Commune, l'auteur et la FRW, il est plus prudent et raisonnable de reporter la stratégie à une prochaine réunion de CLDR. Et comme le Bourgmestre l'a annoncé dans son introduction, les réunions de CLDR seront suspendues à partir du 2 juin (dernière CLDR).

5. Divers

5.1. Consultation du CCE – Conseil communal des enfants

Catherine Servotte présente une synthèse de la consultation des enfants présents au CCE (9 ont répondu individuellement et 3 écoles ont également rempli le questionnaire collectivement).

⇨ La synthèse est annexée à ce compte-rendu.

5.2. Retour sur le sondage des thématiques prioritaires

Au terme de la dernière CLDR, en fonction des différents débats menés, les membres ont choisi 3 thématiques prioritaires, qui à leurs yeux apparaissent comme essentielles à aborder... Catherine Servotte présente les résultats en émettant quelques réserves sur cet exercice (exemples : l'économie dépasse largement tous les thèmes mais n'est-ce pas l'influence de la présentation de l'ADL ce soir-là ? L'énergie et le logement récoltent peu de succès alors qu'on pressent des enjeux...).

Social – services – santé	1-1-2-3-1-3-1	12
Patrimoine naturel – environnement	3-3-1-1-1-3	12
Patrimoine bâti		0
Mobilité et sécurité routière	1-1-3-1-2-1-1-2-1-2	15
Tourisme	2-2-2-2-1-2	11
Energies	1	1
Agriculture – sylviculture	3-2-1	6
Economie – emplois – commerces	3-1-3-3-3-3-2-3-1-3	25
Vie associative et culturelle	2-3-3	8
Logement	2-2-2-2	8
Aménagement du territoire	3	3
Aînés PMR Jeunes	2-2	4
Jeunesse enseignement	3	3

5.3. Evaluation du travail de la CLDR par ses membres

Les agents de la FRW ont préparé un petit questionnaire de 6 questions où les membres de la CLDR sont invités à évaluer le début des travaux de la Commission après 5 mois de fonctionnement.

18 personnes ont rempli le questionnaire.

1. **<u>Etes-vous satisfait(e) du travail et des discussions qui se déroulent en CLDR ?</u>**

17 OUI – 1 NON

- Ambiance conviviale, décontractée, ouverture d'esprit
- Belle initiative qui permet d'élargir nos horizons
- Chacun peut comprendre et s'exprimer
- Prise de parole facilitée en sous-groupes
- Contenus intéressants, pas de tabous
- 1 réunion par mois = bon rythme
- Réunions bien préparées
- Prise en compte des avis et remarques
- Les comptes-rendus reflètent fidèlement les débats
- Bonne idée d'inviter les partenaires
- On apprend beaucoup

    - Un peu lent
    - Interventions multiples du Bourgmestre et d'autres

2. **Considérez-vous que les avis de chacun sont pris en compte ?**

17 OUI – 1 abstention (trop tôt pour le dire)

- Chacun peut poser des questions, être écouté, s'exprimer (même ceux pour qui ce n'est pas facile)
- La bienveillance est de mise
- Certains ne veulent pas contredire l'autorité
- Chacun est écouté, parfois un peu trop
- Attention aux discussions qui se dispersent

3. **Comment jugez-vous la qualité des présentations ? Pourquoi ? Exemples ?**

De manière générale :

- De bonne qualité, adaptées, complètes
- Les intervenants maitrisent leurs sujets
- Parfois un peu 'long' et 'lourd'
- Obtenir des docs préparatoires avant les réunions
- Attention à la lisibilité des dias

Orthogone : touffu, complexe, superficiel, approximatif

FRW : clair, net, concis

4. **La durée des séances est-elle adaptée ?**

8 OUI – 3 NON – 7 'abstentions'

- Finir les réunions à 10h30 max
- 2 heures de réunion c'est assez
- Durées inégales : parfois trop long, parfois trop court
- C'est parfois dur de faire plus court
- Le temps passe vite

5. **Avez-vous des suggestions pour améliorer la réflexion et le travail de la CLDR ?**
   - Autre disposition des chaises, moins frontales
   - Travaux par petits groupes
   - Donner des pistes de lectures utiles
   - Souhait de voir les choses se réaliser plus rapidement
   - Eviter les critiques inutiles (ex. : lecture du compte-rendu)
   - Orthogone : plus clair, plus simple, plus précis, plus concis
   - Réduire les témoignages anecdotiques
   - Transmettre de la documentation au préalable en lien avec l'ordre du jour
   - Super boulot, duo efficace

6. **Evaluation globale**

7 /10 : 1 fois 8/10 : 16 fois 9/10 : 1 fois

5.4. Opération Rénov'énergie.be du GAL Pays de l'Ourthe

Une soirée d'information est programmée mardi 12 juin à 20h, salle du CPAS à La Roche.

5.5. Appel à projet « Vis mon village »

La Fondation Roi Baudouin soutient, jusqu'à 5000 €, les habitants qui veulent réaliser un projet concret pour/dans leur village, afin d'améliorer la qualité de vie, de favoriser les contacts entre des groupes d'habitants larges et diversifiés.
Les projets peuvent être introduits, pour le 21/6 au plus tard, par des habitants du village associés de manière formelle ou informelle ou des associations ou organisations travaillant au niveau local (les activités doivent toucher tous les habitants du village !)

⇨Contact : Fondation Roi Baudouin – 02 500 4 555

5.6. Prochaine CLDR 'OFFICIELLE' : samedi 2/6 de 9h30 à 16h30 : inter CLDR La Roche – Rendeux à l'hostellerie de la Clairefontaine

Cette rencontre du samedi 2 juin est une réunion officielle de la CLDR, qui pour des raisons d'organisation se fera sur inscription. Il est prévu :

- AM : une présentation en plénière de chacune des 9 structures 'sélectionnées' (GAL Pays de l'Ourthe, Maison de Tourisme, Contrat Rivière, DNF, Integra+, CIRAC, Miroir Vagabond, MCFA, Bibliothèque) ;
- PM : une réflexion commune par commune, avec les représentants des structures, pour faire avancer les réflexions.

Cette étape apparaît tout à fait centrale pour parfaire la connaissance du territoire des communes par les CLDR.

5.7. Evénements de la FRW pendant la trêve électorale

Après la 2e quinzaine de septembre, la FRW organisera deux événements :

- Une soirée de lecture du territoire à partir d'un village rochois (en partant de la région agrogéographique, du paysage, et en zoomant de plus en plus sur le village, ses espaces-rues, son architecture, son développement et ses enjeux) ; Beausaint est pressenti mais reste à confirmer.
- Un colloque sur le logement pour les aînés et les alternatives à la maison de repos (avec une pièce de théâtre et l'intervention de spécialistes).

La CLDR de La Roche est cordialement invitée et recevra les invitations en temps utile.

La FRW remercie les participants pour leur présence et clôture la séance.

Pour la FRW,

Catherine Servotte et Jean-Christophe Simon

Thèmes	Ce qui va bien	Ce qui va moins bien	Ce qu'il faudrait faire
ENVIRONNEMENT (eau, déchets, foret, nature...)	– Le calme, la tranquillité, la beauté de nos villages et de nos forêts. – Le recyclage des déchets. – Les gens font attention à la nature. – Il n'y a pas de déforestation.	– Les routes sont cassées. – On coupe beaucoup trop d'arbres. – Trop de déchets et pas assez de poubelles en forêt et le long des routes. – La pollution (de l'air)	– Sensibiliser à la sécurité routière. – Refaire les routes, reboucher les trous. – Mettre des poubelles, des panneaux, organiser des ramassages de déchets. – Exploiter/valoriser l'eau.
ECONOMIE (commerces, emploi, chômage, entreprises, zoning, transport, ...)	– Il y a plein d'entreprises et pas trop de chômage. – Il y a des magasins – une épicerie près de mon village (Bérisménil). – Il y a une école. – On trouve tous les magasins à La Roche.	– Il y a trop d'emplois dans la Roche-en-Ardenne par rapport aux autres villages. – Il n'y a pas assez de commerces dans les villages. – Beaucoup de gens utilisent trop les moyens de transport qui polluent. – Les routes sont pleines de bosses. – Il y a des personnes dans le besoin. – Manque de transports publics entre les villages et La Roche (pour magasins et loisirs).	– L'énergie solaire. – Construire des magasins dans les villages (nourriture, boissons, ...). – Moins utiliser les voitures, les motos, ... – Reboucher les routes. – Créer un potager/verger social - collectif. – Aider les personnes dans le besoin en faisant des marches parrainées. – Réaménager l'horaire du Proxibus (souvent vide) pour amener les jeunes aux activités à La Roche. – Prévoir un petit bus entre les écoles de Bérisménil et Samrée pour les enfants qui n'ont pas le droit de prendre le bus.
SOCIAL, SERVICES, SPORT & CULTURE (loisirs, stages, salles de village, plaines de jeux, écoles, bibliothèque, activités entre générations, ...)	– Il y a une piscine, une salle de sport, plein de stages et d'activités, des espaces publics... – Les enfants jouent en vélo sur la route. – Il y a une boîte de nuit, une ferme vivante, un terrain de tennis (à Bérisménil) ...	– Manque de salle de sport, piscine, plaine de jeux, local 'jeunes', cinéma... – C'est assez dangereux de faire du vélo.	– Plus de culture (biblio, cinéma, boîte à livres...). – Ajouter des plaines de jeux pour petits et grands, des pistes cyclables, des circuits VTT. – Aménager un local pour les jeunes, des salles de fête. – Aménagements de sécurité routière, passages piétons. – Sécuriser les abords de l'étang à Halleux + Réaménager le terrain de tennis (Bérismenil).
AUTRES IDÉES : sécurité routière, ...		– Trop de gîtes dans certains villages. – Arrêt de bus vandalisé. – Panneau 'zone 30' illisible.	– Panneaux « ralentir » - passages piétons - feux clignotants – ralentisseurs – luminaires - miroirs... – Boîte à livres. – Piste de skateboard à l'Athénée. – Placer des poubelles & bulles à verres. – Prévoir et signaler un « espace chien ».

Ardenne-Famenne

Compte-rendu de la journée inter-CLDR : La Roche-en-Ardenne et Rendeux

02/06/18 – Hostellerie de la Clairefontaine

Marloie, le 6 juin 2018

- ***CLDR de La-Roche-en-Ardenne***

Présents : *Guy GILLOTEAUX, Léon ANDRE, Alexandre PONCIN, Christiane COLLINET, Josette FAUCONNIER, Etienne JACQUES, Anne MOTTET, Marie-Chantal BERTRON, Albert GILLET, Hubert BATTEUX, Pascal ROGER, Anne-M. ARCHAMBEAU, Charles LOUIS, Laetitia PIROTTON, Patrick VOLVERT, Annie DUTERME.*

- ***CLDR de Rendeux***

Présents : *Audrey CARLIER, Jean-Marie CHEVALIER, Myriam HUBERT, Cédric LERUSSE, Marie-Thérèse PONCIN, Benoît TRICOT, Colette WYEME, Théo ALIE, Cédric DAINE, Yves GABARET, François GRANVILLE, Laurence LABEYE, Barthélémy LEKEUX, René LONCHAY, Jacques MARTIN, Frédéric MORLAND, Nicole NOTE, Christiaan PERDAEN, Jacqueline PIERRET, Francis SCIUS, Chantal SERVOTTE, Roland WATHIEU.*

- ***Invités***

François BAAR, Audrey CARLIER, Christophe COLLINET, Eléonore DEFREYNE, Raphaël DE LAMOTTE, Sophie DUCHATEAU, Bruno GALASSE, Catherine HONNAY, Nathalie LAFFINEUR, Nathalie MALMEDIER, Delphine ROGISTER, Noëlle WILLEM.

Jean-Michel BODELET, Agent-relais ODR à l'administration communale de La-Roche-en-Ardenne ;
François COLLIGNON, Agent-relais ODR à l'administration communale de Rendeux ;
Pierre PONCELET et Gwénaël DEVILLET : bureau d'études Orthogone, Auteur de PCDR ;
Florence LESUISSE, Pauline MARCHAND, Catherine SERVOTTE, Alain JACQUET et Jean-Christophe SIMON, Agents de Développement à la FRW.

JC Simon accueille les participants et explique l'organisation de la journée. Le matin, les structures associatives présenteront brièvement leur travail. L'après-midi, l'assemblée sera divisée en deux groupes, la CLDR de La Roche-en-Ardenne et celle de Rendeux, qui échangeront chacune à leur tour avec les structures associatives afin de poser des questions et d'échanger des idées de projets futurs. L'après-midi se terminera par une brève présentation de chaque CLDR à l'ensemble de l'assemblée au sujet d'éléments pertinents qu'elles auront retenus de la journée.

Fondation Rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1E
B-6900 MARLOIE

Tél: (0)84 21 98 60
famenne@frw.be - www.frw.be

1. Mot du Bourgmestre et Président de la CLDR de La Roche-en-Ardenne, Guy Gilloteaux

Guy Gilloteaux aborde les questions de territorialité : est-ce que tous les habitants de la commune de La Roche-en-Ardenne se sentent appartenir à la commune ? Ou se sentent-ils plutôt habitants de leur village ? Par ailleurs, la commune de La Roche-en-Ardenne est déjà impliquée dans beaucoup de projets d'intercommunalité. Un petit centre comme La Roche a besoin d'un territoire... et réciproquement. Quelles sont donc les intentions territoriales de La Roche et Rendeux (sans évoquer une nouvelle fusion des communes) ?
La notion de limite territoriale est très intéressante et reviendra au fil de la journée.

2. Présentation des structures associatives

Secteur nature et environnement

- **Groupe d'Action Locale « Pays de l'Ourthe » (GAL)** - représenté par Catherine HONNAY (directrice) et Nathalie MALMEDIER (coordinatrice projets et responsable « Rénovation énergétique »), Bardonwez 2 à Rendeux, 084/37.86.41 http://www.paysourthe.be/

- **Maison du Tourisme « Cœur de l'Ardenne, au fil de l'Ourthe et de l'Aisne »** - représentée par Audrey CARLIER (directrice), Place du Marché 15 à La-Roche-en-Ardenne, 084/36.77.36 http://www.coeurdelardenne.be/

- **Contrat Rivière Ourthe (CRO)** – représenté par Sophie DUCHATEAU (coordinatrice adjointe et inventaires de terrain), rue de la Laiterie 5 à Tohogne, 086/21.08.44 http://www.cr-ourthe.be/

- **Département de la Nature et des Forêts (DNF)** – représenté par François BAAR (chef de cantonnement) et Christophe COLLINET, rue du Val du Bronze 9 à La Roche-en-Ardenne, 084/24.50.50.

Secteur socio-culturel

- **Integra+** - représenté par Nathalie LAFFINEUR (coordinatrice logement) et Bruno GALASSE (IDESS), Chainrue 3 à Barvaux-Sur-Ourthe, 086/21.06.02, http://integra-plus.blogspot.com/

- **Centre International de Rencontres et d'Actions Culturelles (CIRAC)** – représenté par Renée BOUTER (co-directrice) et Angélique NICLOUX (coordinatrice classes vertes et stages), rue des Martyrs 13 à Marcourt, 084/47.72.11, http://www.cirac.be

- **Miroir Vagabond** – représenté par Delphine ROGISTER (chargée de projet), Vieille route de Marenne 2 à Bourdon, 084/31.19.46, http://miroirvagabond.be

- **Maison de la Culture Famenne Ardenne (MCFA)** – représentée par Eléonore DEFREYNE, chaussée de l'Ourthe 74 à Marche-en-Famenne, 084/31.46.89 ou 0499/75.14.31, http://www.maisondelaculture.marche.be/

- **Bibliothèque et Centre de Documentation régionale « Lire au fil de l'Ourthe »** - représenté par Noëlle WILLEM (responsable et bibliothécaire) et Raphaël DE LAMOTTE (bibliothécaire), Bardonwez 2 à Rendeux et rue du Corumont 6b à La Roche-en-Ardenne, 084/37.86.41 (Rendeux) ou 0472/68.09.34 (La-Roche-en-Ardenne), http://www.ourthe-documentation.be/

3. Compte-rendu des discussions de la CLDR de La Roche-en-Ardenne

PREMIERE PARTIE- ASSOCIATIONS NATURE & ENVIRONNEMENT

- *Qu'en est-il de la problématique des castors évoquée par le CRO ?*

Les castors ont été réintroduits illégalement et se sont bien développés ; ils sont maintenant présents dans tout le bassin-versant de l'Ourthe. Les castors peuvent même être envahissants et poser des problèmes à certains endroits, mais c'est une espèce protégée. Suite à des difficultés rencontrées à Houffalize, le CRO a coordonné une enquête et a répercuté les résultats au niveau de la Région. Lorsque des castors occasionnent des dégâts, le CRO peut se rendre sur place pour voir les solutions possibles, au cas par cas. Le CRO peut aussi organiser une visite de terrain avec les locaux concernés et les services du SPW (habilités pour autoriser la démolition des barrages, le piégeage et le déplacement des animaux).

- *L'aménagement de la colline du Deister fait-il l'objet de collaborations ?*

Dans un premier temps, les collaborations concernaient surtout la commune, le DNF et le Parc Naturel des Deux Ourthes et visaient des aspects techniques. Les choses progressent et les partenariats s'élargissent, notamment avec la Maison du Tourisme (un nouveau circuit de promenade, formant un 8, passant par le Deister, vient d'être reconnu par le CGT et va être balisé), avec la MCFA (projets de potagers collectifs), avec l'athénée (réfection d'un mur en pierres sèches par des étudiants dans le cadre du projet du PNDO), etc.
L'axe château – Deister – arboretum – parc à gibiers pourrait peut-être faire l'objet d'un projet global.

- *Comment financer les travaux d'entretien de promenades, sentiers didactiques... ?*

Au niveau du bois de Samrée, les modules de sensibilisation et les caillebotis ont 10 ans et nécessitent une importante rénovation. Des planches, mais aussi certains poteaux du caillebotis, doivent être remplacés. Le sentier didactique pourrait aborder les résultats du LIFE « Plateau des Tailles ». Les travaux avaient été financés via le LIFE et l'entretien avait été confié au Syndicat d'Initiative.

Au niveau de la commune de La-Roche-en-Ardenne, trois sites phares nécessitent des moyens importants pour leur entretien : la colline du Deister, le sentier didactique de Samrée et le tour du lac de Nisramont.
Au niveau régional, les subventions concernent généralement des investissements et pas des travaux d'entretien (car la vérification du bon usage de ce type de budget par l'administration est compliquée). Mais rien n'empêche de solliciter les Ministres concernés.
Plusieurs pistes sont évoquées :

- Collaborer avec les Compagnons bâtisseurs- ils réalisent des chantiers en échange de l'hébergement, des repas et d'un encadrement (c'est déjà le cas sur le site du château).
- Financer les entretiens - les produits phares participent indirectement aux recettes de la commune (nuitées...), qui pourrait donc y consacrer un budget. Dans certaines régions, des promenades sont payantes. Les organisateurs de grands évènements pourraient aussi participer à ce financement, étant donné qu'ils profitent de l'infrastructure et/ou de la nature (exemple : loueurs de kayaks...).
- Créer une entreprise d'économie sociale : ce type d'entreprise peut bénéficier de subventions. Ce serait aussi l'occasion de créer de l'emploi, de remettre des personnes au travail, etc.

- *Pourquoi ne pas imposer l'installation de panneaux photovoltaïques ?*

Les panneaux photovoltaïques sont régulièrement installés chez les particuliers, mais pas encore assez dans les entreprises et chez les agriculteurs. Il y a pourtant de grandes superficies de toitures qui sont disponibles et la gestion pourrait être confiée à un organisme public. Le GAL rappelle que le plus gros potentiel de production est chez les particuliers.
Guy Gilloteaux explique que la commune favorise les énergies douces dans le cadre de la réfection de la piscine, au niveau des écoles (panneaux photovoltaïques) ... Par ailleurs, il est déjà difficile d'attirer des entreprises sur le territoire et le nombre d'agriculteurs est en diminution à cause de nombreuses contraintes ; ce n'est donc pas la commune qui va imposer des charges supplémentaires.

DEUXIEME PARTIE- ASSOCIATIONS SOCIO-CULTURELLES

- *Quels sont les besoins des jeunes ?*

Un groupe de jeunes de La Roche-centre (13 à 16 ans) avait pris son indépendance par rapport au Miroir Vagabond, mais a encore besoin d'encadrement pour certaines démarches. Contactés lors du festival BAM, ces jeunes voudraient disposer d'un skate-park (rampes...). Deux lieux sont cités : le premier à côté de la salle de gym de l'athénée mais l'endroit idéal serait en Pérovette, au centre-ville, à la vue de tous pour un certain contrôle social et pour des rencontres avec les voisins du home.
A La Roche-centre, il y a aussi un réel besoin d'un local où les jeunes pourraient s'installer, décorer, « laisser des traces » (ce qui n'est pas possible actuellement dans le local des Grès, en propriété communale et confié au SI pour la gestion)... Cela pourrait être une collaboration entre le Miroir Vagabond, Mic-Ados, la MCFA et le CIRAC.
Le CIRAC peut organiser des activités, mais c'est à réfléchir selon les besoins et les demandes des jeunes.
Les jeunes semblent avoir moins de besoins dans les villages car il y a des comités locaux, les chars du carnaval, etc.

- *Quel avenir pour la bibliothèque qui se trouve actuellement dans le bâtiment des pompiers ?*

Suite à plusieurs décès lors d'incendies, la commune de La-Roche-en-Ardenne a obtenu un poste avancé de pompiers, à condition de mettre le bâtiment à disposition. Avec la réorganisation du secteur, la commune va devoir donner le bâtiment à la zone de secours. L'objectif est évidemment de conserver ce poste avancé et de faciliter son accès (via les rues du Chalet et de Corumont). La bibliothèque, qui se trouve dans le bâtiment, pourrait être déplacée dans un immeuble appartenant à la commune et situé rue du Purnalet. L'étage est occupé par deux appartements gérés par l'AIS mais le rez-de-chaussée (ancien magasin de vêtements) est disponible pour des activités culturelles.

- *Qu'en est-il de la communication des associations vers la population ?*

Le bulletin communal mensuel est très fourni et constitue déjà un support important. Ce dispositif pourrait être complété par une maison des associations ou une plateforme internet pour également assurer une meilleure coordination entre les comités.
A noter que l'Accueil Temps Libre (ATL), qui se tenait au centre sportif, a dû déménager vu l'état du bâtiment. L'ATL se tient maintenant dans un local du home, ce qui va permettre des activités intergénérationnelles.

- *Est-il possible de créer une structure pour l'entretien des promenades ?*

Intégra+ peut participer à la réflexion par rapport à la faisabilité de ce projet. En effet, beaucoup de questions se posent : quel type d'entreprise d'économie sociale choisir ? Comment éviter de concurrencer le privé ? Des bénévoles, qui cherchent de l'occupation, pourraient-ils y participer ? Quelles sont les conditions pour les chômeurs ? Le sujet n'est pas simple car Intégra+ constate que les personnes « à intégrer » ont tendance à déménager vu les difficultés de mobilité et le peu d'opportunités à La-Roche-en-Ardenne. C'est aussi à discuter avec « La Calestienne », entreprise d'économie sociale installée à Beauraing et qui s'occupe notamment de parcs et jardins.

4. Compte-rendu des discussions de la CLDR de Rendeux

PREMIERE PARTIE- ASSOCIATIONS SOCIO-CULTURELLES

- *Est-ce que les Activités Temps-Libre (ATL) sont des activités impulsées par la commune ?*

Généralement oui. C'est la commune qui veille à la complémentarité entre les différentes associations et les différentes activités organisées. Par exemple, le Miroir Vagabond est dans l'obligation d'organiser 3 modules d'animation par an sur le territoire, mais la date de ceux-ci est fixée en concertation avec la commune. Le CIRAC organise principalement des plaines de vacances et la Bibliothèque développe des activités nature/lecture par tranches d'âge.

- *Le Miroir Vagabond et Integra+ ne font-ils pas un peu doublon ?*

Non. Ils travaillent parfois sur des thématiques similaires mais, concrètement, ils s'occupent de territoires et de publics différents. En effet, Integra+ travaille uniquement avec les citoyens en situation d'intégration socio-professionnelle.
Integra+ en profite pour ajouter que la journée est utile aux associations pour faire entendre leurs demandes/besoins aux communes, mais cette utilité est réciproque : les communes et les habitants ne doivent pas hésiter à informer les associations des besoins éventuels auxquels elles pourraient répondre.

- *Avant ce jour, est-ce que l'assemblée connaissait les associations présentes ?*

Plus ou moins, non, etc. Les réponses sont diverses mais dans l'ensemble tout le monde remarque un problème de communication généralisé. Le CIRAC propose la création d'une plate-forme associative

pour les communes : un lieu centralisé où les citoyens d'une commune pourraient trouver toutes les informations utiles sur les structures associatives actives sur leur territoire.
Certains citoyens insistent sur le fait qu'une « journée des associations » pourrait être un moyen efficace de communiquer et de faire connaître les différentes structures. Il serait également nécessaire d'avoir une personne ressource à la commune, qui pourrait informer les citoyens au sujet des différentes associations, pour que les personnes n'ayant pas accès à internet puissent quand même s'informer à ce sujet (pour l'instant, l'information se fait plutôt par secteur- logement, culture, etc.).
La MCFA insiste sur l'importance de bien informer le personnel communal sur les différentes structures, leurs rôles et leurs actions.

Remarques :

- JC Simon insiste sur tous les emplois créés par les différentes structures présentes.
- Beaucoup de locaux existent déjà à Rendeux (ex- Presbytère de Marcourt) -> Oui mais volonté de centraliser les services dans le village de Rendeux.
- A Rendeux, le groupe de jeunes le plus important est certainement « le Patro », qui regroupe une soixantaine de jeunes -> bientôt un nouveau local pour eux.
- Des vélos électriques sont disponibles à la Commune mais ceux-ci peu utilisés ; le GAL va sans doute en acquérir -> possibilité de développer un projet pour les publics précarisés.

DEUXIEME PARTIE- ASSOCIATIONS NATURE & ENVIRONNEMENT

- *C'est étonnant que le DNF promeut les résineux…*

Le DNF ne promeut pas les résineux, il vise à garantir un équilibre 50/50 entre les résineux (plus productifs pour les communes) et les feuillus (bénéfiques pour la biodiversité).
Il existe une réserve intégrale (parcelle sur laquelle il n'y a plus d'intervention humaine, on laisse la forêt se développer naturellement) à Rendeux, sur les hauteurs de Bardonwez.
Le DNF est en train de développer les plans de réaménagement forestier : à la demande des communes, lorsque les plans seront terminés, le DNF pourra venir présenter les plans devant le Conseil communal ou les habitants.

- *La Roche-en-Ardenne est en train de rédiger une charte pour les organisateurs d'évènements sportifs. L'initiative serait également intéressante préventivement à Rendeux car elle permettrait que la situation ne devienne pas aussi catastrophique qu'à La-Roche-en-Ardenne.*

La Maison du Tourisme dit que pour rédiger une telle charte, il est nécessaire de consulter l'ensemble des acteurs (ex- DNF). A Houffalize, le gros problème lors des évènements est né d'une mauvaise communication à la population. Le problème de communication existe également entre les différentes institutions communales.
Pour l'instant, lorsqu'un organisateur transgresse les règles, il reçoit une amende de 150 euros, mais cela ne représente rien pour quelqu'un qui a fait de gros bénéfices en quelques jours : il faudrait plutôt, par exemple, qu'il reçoive une interdiction de revenir sur le territoire l'année d'après.

- *Quelles sont les pistes de solutions pour résoudre les problèmes engendrés par la surpopulation du gibier dans les forêts ?*

Le DNF insiste sur le fait que de nombreux efforts sont déployés pour résoudre le problème, mais ça ne fonctionne pas. Il est important que les différentes structures communales prennent note des demandes concrètes émanant des différents acteurs de leur territoire et les transmettent au législateur, car c'est lui qui pourra faire changer les choses. Pour l'instant, il existe un conseil cynégétique de la forêt : il est important d'y envoyer les représentants adéquats pour faire entendre les demandes au mieux.
Il est important de rappeler qu'il existe des exemples de bonne collaboration entre les chasseurs et les agriculteurs- les premiers clôturent la parcelle, ou prêtent du matériel, en échange d'accès à certaines terres.

- *Afin d'éviter les arrêts sauvages des kayakistes, ne devrait-on pas créer plus d'aires de repos ?*

La plupart des acteurs du secteur affirment que ce n'est pas nécessaire. De plus, pour créer de nouvelles zones d'embarquement/débarquement, il faut modifier le décret kayak et le Ministre ne semble pas très enthousiaste à cette idée. En revanche, il pourrait être pertinent de créer un film d'information et de sensibilisation à montrer aux touristes dans le bus qui les emmène à l'embarquement, pour tenter de modifier leurs comportements.

- *Qu'en est-il des projets de mobilité douce ?*

Importance du développement du projet « points nœud » du réseau cyclable- projet qui vise à développer un réseau de voies lentes structurées en « points nœud », permettant à chacun de composer un itinéraire personnalisable en fonction de ses attentes.
En ce qui concerne la mobilité douce d'usage, il est important de faire passer les voies lentes par les lieux de vie et les centres de village sinon ça n'a pas de sens. Une attention particulière doit être portée sur les publics précarisés.
Remise en état des chemins par les exploitants forestiers ? Le DNF note que cette remarque revient souvent mais il existe une législation en la matière. Par ailleurs, il faut aussi vérifier si le réseau est suffisamment développé pour permettre le passage d'un charroi forestier.
Remarques :

- Florence Lesuisse pose la question de la place de la nature dans le futur PCDR de Rendeux. Certains Rendeusiens affirment qu'il existe déjà sur la commune des groupes nature, etc. Il leur semble donc que cet axe ne requière pas une attention particulière supplémentaire.
- Une réflexion autour du Plan Bois-Energie pourrait être pertinente dans le futur.

SYNTHESE DES DEMANDES/REMARQUES DES ASSOCIATIONS

Associations	Demandes/Remarques
GAL	- Possibilité d'élire des représentants des CLDR au sein du GAL
Maison du Tourisme	- Recherche des parrains pour les sentiers de VTT - A besoin d'un endroit de stockage saisonnier pour les brochures
Contrat Rivière Ourthe	- Demande de prêter une attention particulière à la sauvegarde des hirondelles de rivage car les rivages de l'Ourthe sont les seuls endroits où on en retrouve encore dans des berges naturelles
DNF	- Projet d'un nouveau plan d'aménagements forestiers (prévu pour fin 2018) qui doit être défini en concertation avec les différents acteurs du territoire
Integra+	- A besoin de nouveaux locaux pour leur projet IDESS
CIRAC, Miroir Vagabond et MCFA	- Volonté de créer un local pour les jeunes à Rendeux ou La Roche-en-Ardenne. Pourquoi un local uniquement pour les jeunes ? Pour qu'ils puissent s'approprier les lieux en y déposant leurs affaires, en le décorant, etc. Remarque : difficile de faire venir les jeunes Rendeusiens au CIRAC
Lire au fil de l'Ourthe	- Le centre de documentation souhaite conserver tous les souvenirs de la mémoire collective, c'est pourquoi il souhaite collecter toutes les petites publications des acteurs associatifs du territoire - Dans le futur, peut-être besoin d'un nouveau local pour la bibliothèque de La-Roche-en-Ardenne (car les pompiers risquent de devoir occuper tout le bâtiment) et pour le centre de documentation de Bardonwez (car manque de place pour la conservation des ouvrages)

5. Conclusion

- **Conclusion de la CLDR de Rendeux.**

Les Rendeusiens souhaitent être mieux informés au sujet des structures associatives et de leur travail. Pour cela, il pourrait être pertinent :

- De mettre sur pied une journée des associations ;
- De créer une plateforme en ligne centralisée ;
- De désigner une personne-relais à l'administration communale concernant tout ce qui touche au monde associatif ;
- D'informer davantage l'entièreté du personnel communal au sujet des différentes associations.

Il y a une réelle volonté de la commune et de ses habitants à développer davantage les voies lentes. Il est important que celles-ci soient accessibles aux aînés, aux enfants, aux PMR, etc. Il est aussi primordial de développer la mobilité douce d'usage (notamment pour personnes à faibles revenus), et pas uniquement la mobilité douce touristique.

- **Conclusion de la CLDR de La-Roche-en-Ardenne.**

Les Rochois retiennent deux axes de réflexion :

- Concrétiser la liaison RAVeL entre La Roche et Rendeux- tous les acteurs sont présents (les deux communes, le DNF, le CRO, le GAL, la Maison du Tourisme) et c'est donc l'occasion de rappeler l'intérêt de ce projet pour la mobilité, le tourisme, l'environnement... Le blocage se situe au niveau de Natura 2000, mais il faut que tous les acteurs continuent à se mobiliser.
- Créer une structure pour l'entretien des promenades et autres infrastructures : les ouvriers communaux ne suffisent plus à la tâche et ont d'autres priorités. Il s'agirait donc d'étudier la possibilité de créer une entreprise d'économie sociale (dont le type, le financement, l'organisation... sont à définir), ce qui aurait un impact positif sur de nombreux secteurs.

- **Conclusion de l'Echevin et Président de la CLDR de Rendeux, Benoît Tricot.**

A l'issue de cette journée, Benoît Tricot tire plusieurs enseignements :

1. *Le caractère passionné et dynamique des intervenants* : il se passe déjà beaucoup de choses sur le territoire des deux communes, les différentes structures sont très actives.
2. *La complémentarité entre les structures* : les intervenants se connaissent déjà bien. Par contre, à ce stade, entre les structures et les CLDR, c'est plutôt une complémentarité potentielle.
3. *L'approche transversale* : chaque structure développe une approche basée sur des experts, des acteurs locaux et les citoyens.
4. *L'action dans la durée* : la plupart des projets s'expriment dans la durée, ce qui implique une élaboration consensuelle et donc une concertation.
5. *Le fil rouge, l'Ourthe* : cet élément est tellement évident qu'il n'a pas été cité ! Mais, l'Ourthe est un catalyseur très important pour les projets entre les deux communes.
6. *Des structures supports* : les différentes structures qui se sont présentées peuvent servir de supports aux CLDR pour expérimenter des projets innovants, se mettre en réseau, réfléchir à des projets et les amplifier, établir des partenariats, ... en conclusion créer des synergies et peut-être des projets transcommunaux.

L'évaluation doit aussi se faire au regard des objectifs présentés en début de journée :

- *Faire connaissance* : l'objectif est globalement atteint, surtout entre les structures et les CLDR. Il a manqué un moment de discussion entre les deux CLDR ; il faudra se revoir !
- *Découvrir les projets des structures* : OK !
- *Avoir un PCDR fédérateur* qui tienne compte des autres structures : ce sera à confirmer plus tard, mais le souhait est bien présent.
- *Trouver des complémentarités entre le fonctionnement et l'investissement* : les structures présentes ont surtout des moyens pour leur fonctionnement. Quelques attentes en termes d'investissements matériels (tels que des locaux) permettraient d'optimiser leur travail.
- *Identifier des idées de projets transcommunaux* : cela reste à imaginer. Il faudrait croiser les enjeux des deux communes pour voir si des projets communs apparaissent.
- *Renforcer l'efficience des partenariats entre structures, et avec les communes* : les choses semblent bien fonctionner entre structures, à part quelques petits réglages à faire. C'est plus difficile entre les structures et les communes car il faut organiser la communication.

Et un tout grand merci aux membres des CLDR et aux représentants des structures pour leur participation, ainsi qu'à l'équipe de la FRW pour l'organisation et l'encadrement.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Florence Lesuisse, Pauline Marchand, Catherine Servotte,
Alain Jacquet et Jean-Christophe Simon

Fondation Rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1E
B-6900 MARLOIE

Tél: (0)84 21 98 60
famenne@frw.be - www.frw.be

V. PROJETS A REALISER

ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

L'ODR étant terminée depuis, les projets suivant sont en cours de réalisation (voir supra dans ce rapport).

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Année rapport annuel + 1an					
	Lot I	Projet n° 3 création d'un hall relais	1 028 775 €	Développement Rural	80 % 50 %
				664 387,50 €	